



NUITS ÉTOILÉES : SOLUTIONS ET BIENFAITS

SYNTHÈSE ET PARTAGE D'EXPERIENCES

Séminaire des 9 et 10 novembre 2023 - Limoges et Nexon

Introduction

La Région Nouvelle-Aquitaine a l'ambition de devenir la première région étoilée de France, notamment au travers de l'objectif 50 du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires). Le Parc naturel régional Périgord-Limousin porte, depuis 2021, le projet "Ma commune la nuit" conduit dans le cadre de l'appel à projet Nature et Transitions de la Région Nouvelle-Aquitaine. Il est également candidat au label Réserve internationale de ciel étoilé.

Le séminaire "Nuits étoilées : Solutions, gains et bienfaits" qui s'est déroulé les 9 et 10 novembre dernier, a permis de faire le point sur les dernières avancées de la recherche et de capitaliser les expériences de terrain sur la réduction de la pollution lumineuse. Il fait écho à l'Atelier des solutions « Eclairage et protection du ciel étoilé en Nouvelle-Aquitaine », organisé en 2019 par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Réduire la pollution lumineuse aujourd'hui, ce n'est pas perdre en confort, c'est gagner en cadre de vie. Le séminaire s'est articulé autour des gains liés à la reconquête de la nuit étoilée en embrassant les grandes thématiques liées aux solutions en faveur d'un environnement nocturne préservé : énergies, santé humaine, biodiversité, aménagement, protection et valorisation du ciel étoilé.

Le séminaire s'est articulé autour de différents temps de partage et d'échanges :

- Porter à connaissances : cadrages généraux, politique régionale et nouvelles avancées scientifiques et sociétales ;
- Échanges en ateliers : dépasser ensemble les difficultés, formuler des propositions ;
- Foire aux pépites : échange d'expériences concrètes des acteurs ;
- Partage d'expériences sur le terrain à Nexon : visite du sentier nocturne aménagé dans le parc du château et spectacle « Le Tarot de la Nuit » par la compagnie Midi à l'Ouest.

Ce document vous propose une synthèse des temps de partage du séminaire, nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Le séminaire Nuits étoilées a été organisé par les services du Parc naturel régional Périgord-Limousin et de la direction de l'Environnement de la Région Nouvelle-Aquitaine sous le regard bienveillant de Romain Sordello (Patrinat – OFB MNHN) et de Laura Leotoing (IPAMAC). Le Parc naturel régional Périgord-Limousin tient à remercier les intervenants ainsi que la ville de Nexon pour son accueil chaleureux.

Directrice de publication : Anne Marie Almoester Rodrigues

Coordination : Parc Naturel Régional Périgord-Limousin

Photo de une : P.Mechineau Phot'Oc

Crédits photos : S.Massé, L-M.Préau, M.Berroneau, F.Taboury, G.Prédignac, G.Mouly, S.Challéat, ADAES Limoges, S.Carlier, F.Piotrowski, VVE, PNRPL

Création graphique : Ambroise Lemasson - www.alstudios.fr

Illustrations : Marion Jouffroy



SOMMAIRE

Introduction du séminaire.....	5
LES INTERVENTIONS EN PLÉNIÈRE.....	7
1.1. Pollution lumineuse et biodiversité : contexte et enjeux actuels	8
1.2. Une trame noire à l'échelle du massif central : des actions collectives des parcs en faveur de la ressource « nuit »	9
Questionnements de la salle.....	10
1.3. Table ronde : La gestion de l'éclairage public : regards croisés de territoires	11
Echanges suite à la table ronde.....	13
1.4. La nuit gardienne de notre sommeil et de notre santé	15
Questionnements de la salle.....	16
1.5. Mobiliser les sciences comportementales pour encourager l'extinction nocturne des commerces	17
Questionnements de la salle	18
1.6. Les habitant.e.s nocturnes du Périgord-Limousin : pratiques, expériences et perceptions	19
1.7. Un label national pour votre commune, une distinction pour votre territoire	20
1.8. Réduire la pollution lumineuse et ses impacts sur la biodiversité.....	22
1.9. La sauvegarde des observatoires et plateformes astronomiques.....	23
Questionnements de la salle	24
LES ATELIERS.....	26
2.1. Atelier I : Investissements et économies budgétaires pour les collectivités et les contribuables.....	27
2.2. Atelier II : Concevoir et faire vivre une trame noire.....	30
2.3. Atelier III : Quelle concertation idéale pour réduire la pollution lumineuse ?.....	34
LA FOIRE AUX PÉPITES.....	39
LA SOIRÉE DE MÉDIATION	53
CONCLUSIONS.....	57



© S.Massé - Limoges Métropole



© S.Massé - Limoges Métropole ☆

Introduction du séminaire

Colette Langlade

Vice-présidente du Parc naturel régional Périgord-Limousin et conseillère régionale de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Mesdames et Messieurs,

C'est avec une immense joie que je vous accueille aujourd'hui à Limoges pour cet événement exceptionnel, le séminaire « Nuit étoilées : solutions, gains et bienfaits ». Je m'appelle Colette Langlade, et en tant que conseillère régionale et vice-présidente du Parc naturel régional Périgord-Limousin, je suis honorée d'être parmi vous. Ce séminaire constitue la continuité de notre Atelier régional des solutions intitulé «Éclairage et protection du ciel étoilé en Nouvelle-Aquitaine,» qui s'est tenu dans cette même salle en mars 2019. Aujourd'hui, nous nous réunissons sous le thème «Nuits étoilées : solutions, gains et bienfaits» pour clôturer un projet majeur du Parc naturel régional Périgord-Limousin, lauréat d'un appel à projet régional sur la transition écologique en 2020 : « le projet Ma commune la Nuit ».

La nuit, bien plus qu'une simple toile de fond pour travailleurs nocturnes, fêtards, artistes et rêveurs, est également le refuge silencieux de la biodiversité nocturne. De nombreuses espèces animales et végétales s'épanouissent dans l'obscurité, des chauves-souris aux insectes nocturnes, des hiboux aux étoiles filantes, contribuant à l'équilibre de notre écosystème. La préservation de cette biodiversité nocturne est non seulement un devoir envers la nature, mais aussi une nécessité pour garantir un avenir harmonieux pour nos communautés et les générations futures.

La qualité de nos nuits influe considérablement sur la santé et le bien-être de notre population. Les nuits paisibles, où l'obscurité est préservée, jouent un rôle crucial dans le maintien d'un rythme circadien naturel pour les habitants. Des études ont révélé que l'exposition à la lumière artificielle excessive pendant la nuit

peut perturber les cycles de sommeil, provoquer de l'insomnie, et contribuer à des problèmes de santé, tels que l'obésité, le diabète et même des troubles neurologiques. En favorisant une meilleure qualité de vie nocturne, nous contribuons directement à la santé physique et mentale de nos concitoyens.

De plus, la préservation de la nuit peut également avoir un impact économique positif, en réduisant la dépense énergétique et en soutenant nos entreprises locales. Ensemble, en accordant une attention particulière à la qualité de nos nuits, nous œuvrons pour des communautés plus fortes, plus prospères, et en meilleure santé.

Au cours de ces deux journées, nous explorerons les différents aspects de nos nuits urbaines et rurales, des enjeux de biodiversité aux opportunités culturelles, en passant par les défis de santé. Nous aurons l'occasion d'apprendre les uns des autres, de forger des partenariats et de développer des solutions innovantes pour nos communautés. Le moment artistique de ce soir que nous aurons l'occasion de découvrir dans la ville de Nexon, ville-porte du Parc, illustrera, j'en suis sûre, cette créativité nécessaire à notre adaptation aux enjeux environnementaux et sociétaux de nos territoires.

Je suis convaincue que ce séminaire sera une source d'inspiration et de réflexion, et qu'il nous aidera à bâtir des nuits plus vibrantes, plus inclusives et plus durables pour nos communes.

Je vous souhaite à tous des discussions enrichissantes et un séminaire des plus fructueux. Ensemble, nous pouvons éclairer la voie vers un avenir nocturne meilleur pour nos communautés. Merci de votre présence et de votre engagement.



Chouette chevêche © LM Préau

1

LES INTERVENTIONS EN PLEINIÈRE

S'enrichir des dernières connaissances
Mesurer la complexité de la préservation de la nuit
Echanger des expériences

1.1. Pollution lumineuse et biodiversité : contexte et enjeux actuels

Romain Sordello

Expert pollution lumineuse et trames écologiques
PatriNat OFB-MNHN-CNRS-IRD

Ces dernières années ont été marquées par une réelle prise de conscience des problèmes posés par la pollution lumineuse. Ce sujet - au croisement d'enjeux pluriels énergétiques, écologiques, sanitaires, patrimoniaux, touristiques ou encore sécuritaires - cristallise de plus en plus l'attention. En témoigne son intégration dans différents programmes tels que le Plan national de sobriété énergétique ou la Stratégie nationale Biodiversité. Le chemin parcouru en l'espace de 10 ans, aussi bien au niveau sociétal que politique ou scientifique, est impressionnant. Cette intervention présente un état des lieux du contexte, des enjeux et des questionnements, là où nous sommes aujourd'hui.

LE CHEMIN PARCOURU EN L'ESPACE DE 10 ANS EST IMPRESSIONNANT.

Depuis 2021, la France est désormais équipée d'un indicateur national de la pollution lumineuse, qui reste à approfondir, diversifier et pérenniser. La connaissance scientifique concernant les impacts sur la biodiversité a énormément progressée ces 20 dernières années. Elle reste néanmoins hétérogène avec des taxons sous-étudiés. Ceci n'est cependant pas un frein à l'action car l'ensemble des études montrent qu'il est nécessaire d'éclairer le moins possible.

Or, aujourd'hui nous dans un contexte particulier de révolution technologique avec la supplantation inévitable de tous les éclairages par les LED. Si ces dernières apportent des bénéfices, notamment énergétiques, elles apportent en même temps un lot d'interrogations vis-à-vis de la biodiversité avec notamment - mais pas seulement - un risque d'effet rebond. Il est donc indispensable d'accompagner ce changement afin de ne pas focaliser sur une sobriété énergétique au détriment d'une sobriété lumineuse, et faire que

cette transition soit réellement gagnante sur tous les plans, y compris pour le vivant.

Sur le plan réglementaire, la France dispose d'un cadre ambitieux et relativement inédit, qui fixe des prescriptions temporelles et techniques concernant différents types d'éclairage nocturne aussi bien publics que privés. De plus, ce cadre est en cours de renforcement. Néanmoins, son application reste encore très partielle alors que certaines règles sont en vigueur depuis déjà 10 ans.



Grand Rinolophe © LM.Préau

On observe également ces dernières années une montée en puissance de la Trame noire, déclinaison de la Trame verte et bleue pour tenir compte de l'alternance jour/nuit. De nombreux territoires mettent en œuvre ce concept permettant de spatialiser les enjeux de continuités écologiques nocturnes et prioriser les actions de restauration de l'obscurité.

La France est particulièrement dynamique sur ce sujet qui apparaît aujourd'hui mur pour un véritable passage à l'action.

[Découvrir la présentation](#)



1.2. Une trame noire à l'échelle du massif central : des actions collectives des parcs en faveur de la ressource « nuit »

Crapeau épineux © M.Berroneau

Gérard Salviat Vice-président en charge de la Biodiversité - IPAMAC
Olivier Zappia Chargé de mission Biodiversité - PNR Millevaches en Limousin
Marie Fougereuse Chargée de projet Biodiversité- IPAMAC

La préservation et la valorisation de la ressource « Nuit » est au cœur des préoccupations des Parcs du Massif central. Conscients des effets de la pollution lumineuse sur la biodiversité, les écosystèmes et les paysages, et soucieux de protéger et valoriser la nuit de leurs territoires ruraux, ils travaillent ensemble depuis 2019 au sein de l'association IPAMAC (Inter-Parcs du Massif central) sur la question de la préservation et de la valorisation du ciel étoilé et de la biodiversité nocturne à l'échelle du Massif central. C'est une véritable recherche d'équilibre entre les pratiques d'éclairage public et privé et les usages nocturnes des territoires. Ce projet est unique en raison de la transversalité de ses approches (urbanisme, biodiversité, énergie, tourisme durable) et de son ampleur géographique. L'objectif est de développer une « trame noire » à l'échelle des parcs naturels du Massif central.

Une première phase de projets (2019/2020) a été initiée avec la réalisation d'un état des lieux de la pollution lumineuse dans plusieurs parcs du Massif central. Cette première phase a aussi permis aux parcs d'acquérir une capacité d'expertise sur le sujet. Une seconde phase (2021/2022) a permis d'améliorer l'appropriation locale des enjeux écologiques, économiques et culturels liés à la pollution lumineuse et la valorisation de

la ressource « Nuit » avec la sensibilisation de différents publics (élus, habitants, commerces, entreprises, etc.). Aujourd'hui, les parcs du Massif central continuent à inciter les acteurs publics et privés à faire évoluer leurs pratiques et leurs modes d'éclairage tout en prenant en compte les différents enjeux de sécurité, de santé, de biodiversité et d'énergie. Ils sensibilisent aussi l'ensemble des acteurs à la préservation de la ressource « Nuit », et ouvrent à l'amélioration des connaissances sur la pollution lumineuse, et notamment ses impacts sur la biodiversité.

**CETTE PREMIÈRE PHASE
A AUSSI PERMIS AUX
PARCS D'ACQUÉRIR
UNE CAPACITÉ
D'EXPERTISE
SUR LE SUJET.**



[Découvrir la présentation](#)





© S.Massé - Limoges Métropole

Questionnements de la salle suite aux interventions de R.Sordello, M.Fougerouse, G. Salviat et O.Zappia

Quel est l'impact de la polarisation sur la biodiversité ? Ainsi que l'impact de la lumière qui pénètre les milieux aquatiques ?

Avec la polarisation, la lumière arrive sur la surface de l'eau et repart. La lumière se réfléchit sur l'eau, elle ne pénètre pas pleinement et intégralement le milieu. Cela va varier en fonction de la profondeur. On peut résumer que peu d'articles et d'études sont disponibles sur le sujet. Des travaux universitaires sont en cours (Brest, Bordeaux). Aucune interprétation n'est donc possible à cette date. (R.Sordello)

Concernant le suivi de la biodiversité, avec des suivis d'espèces, les résultats de l'extinction se font-ils ressentir rapidement, ou après un temps d'adaptation ? Quel est le temps de réponse de la biodiversité ? Cela dépend il des taxons ?

Il est difficile de conclure, de façon nette et tranchée.

Une étude récente du MNHN dans le Gâtinais, présente un retour progressif des espèces, Pipistrelles et Rhinolophes en l'occurrence, sur des secteurs récemment éteints. Cela tend à dire que les espèces doivent se réapproprié ce nouvel espace, et perdre cette habitude de ne pas fréquenter la zone autrefois éclairée.

A contrario, sur l'agglomération de Nice, on a observé un retour rapide et presque phénoménal des chiroptères. Probablement le contexte de densité urbaine, et de la pression, joue un rôle déterminant.

Cela dépend des espèces, certaines sont plus sensibles que d'autres. Mais cela va aussi de l'endroit, du contexte, s'il y a des corridors à proximité, etc.

Le retour sur la faune peut être assez rapide mais il dépend de l'environnement au sens large et des taxons suivis. Les mammifères terrestres, plus mobiles, peuvent réagir plus rapidement que les vers luisants, espèce dont le stade larvaire est très affecté par la pollution lumineuse, et donc pour laquelle les effets de l'extinction seront visibles que sur le moyen et long terme, sur un autre cycle de reproduction.

Une précision, sur les suivis d'espèces, comme pour les Pipistrelles : peu gênées par l'éclairage, elles trouvent sous les lampadaires des zones de chasse rentables (déplacement des insectes attirés par la lumière). Cependant ces dernières ont besoin de zones sombres pour leur reproduction. L'effet net est donc complexe à mesurer. Peu d'études sont disponibles sur ce sujet.

Ces questions de mesure, et temps de réponse, sont à intégrer pour ne pas mettre en décalage les techniciens avec le questionnement politique, sur la mesure et la portée de l'action. Le temps de réponse biologique est différent du temps politique relatif à la décision d'intervenir.

1.3. Table ronde : La gestion de l'éclairage public : regards croisés de territoires

Claudine Lathière Conseillère municipale de Rochechouart (87)

La commune de Rochechouart est une petite ville en contexte rural de 3800 habitants.

Les premières réflexions du conseil municipal sur ce sujet datent de 2016, avec la programmation d'une coupure en cœur de nuit sur le centre bourg. Ce n'est qu'à partir de 2020 que cette coupure

a été généralisée sur l'ensemble du territoire communal, donc hameaux et petits villages périphériques compris, avec une extinction de 21h à 6h. Aujourd'hui, avec le recul, la chose paraît acceptée et ne fait plus l'objet de contestations. Néanmoins, il est nécessaire d'accompagner cette démarche avec de la communication.



© S.Massé - Limoges Métropole

Marie Linet Adjointe à la commune de Marval (87)

La commune de Marval est une petite commune rurale de 500 habitants.

L'ambition de travailler sur la pollution lumineuse était inscrite dans le programme proposé aux habitants lors des élections municipales de 2020. Mais de l'idée à l'action, les choses ne sont pas mécaniques. Ainsi, le projet Ma Commune La Nuit, porté par le PNR Périgord-Limousin, s'est présenté comme une convergence d'intérêt idéale, de pouvoir bénéficier d'une assistance technique portée par des agents du Parc compétents pour des élus en limite de compétences. Le projet a permis de proposer un cadre d'action, et des

supports pour communiquer en direction des citoyens : ateliers de concertations et balades dans les différents hameaux. Marval est une petite zone rurale mais étendue de 80 hameaux et 250 lampadaires donc il a fallu dialoguer. Il y a eu des zones de résistances : « je vais promener mon chien, comment je fais s'il n'y a plus de lampadaires ». On a trouvé un compromis avec une extinction à 22h ainsi que la suppression de 200 lampadaires. Nous sommes dans une phase de test jusqu'en janvier. C'est avant tout beaucoup de pédagogie.

Emilie Rabeteau

Maire de Condat s/Vienne et vice-présidente de Limoges Métropole (87) en charge du développement durable

© G.Mouly

Actuellement ingénieure à l'ADEME, ayant travaillé au Parc naturel régional Périgord-Limousin sur le sujet et participé à la construction du projet Ma Commune La Nuit, ayant suivi avec attention les travaux sur la pollution lumineuse porté par le PNR Millevaches, et du PNR Landes de Gascogne, ma sensibilité et mon engagement sur le sujet sont évidents. Aujourd'hui, je suis maire d'une commune (5000 habitants) et élue à la communauté urbaine (200 000 habitants), on travaille sur la trame noire, les travaux sont bien avancés et les politiques bien engagées. Sur la commune de Condat, nous éteignons totalement du 15 mai au 15 septembre, puis extinction hivernale de 21h à 6h, à l'exception de l'hypercentre. Pour conduire cela, la Communauté d'agglomération a pris directement un arrêté. Un accompagnement est aussi programmé pour expliquer la démarche, avec la programmation de sorties animées nocturnes. Ces dernières rencontrent un réel succès, avec une fréquentation élevée les soirs de programmations.

Quelles ont été les difficultés dans ces démarches ?

C.Lathière

Le dialogue et la pédagogie sont essentiels. Parle-m'en davantage avec les anciens dans les villages a été un peu compliqué au départ. Aujourd'hui, la démarche est acceptée et ne présente plus de problèmes en particulier.

M.Linet

En plus de la nécessité d'écouter les craintes des habitants, la principale contrainte technique a été de récupérer les données relatives cartographiques aux installations sur notre éclairage public, à savoir récupérer les données numériques des équipements et réseaux. L'équipe

municipale a aussi découvert des lampadaires, en plein milieu de nulle part, sans logique apparente. Probablement, ces derniers avaient été installés lors de travaux, car probablement commandés en surnombre par rapport à un besoin réel.

E.Rabeteau

Il est dommage que les syndicats d'énergie ne soient pas présents aujourd'hui. Ils ont vu les demandes d'extinction exploser et ils n'étaient pas spécialement armés pour y répondre. Ce n'est pas toujours simple. Certains collègues ne pouvaient pas complètement éteindre car une horloge avait été changée deux ans avant donc elle n'était pas encore rentabilisée. La crise a fait avancer la fibre trame noire dans la communauté urbaine. La difficulté peut se résumer ainsi : de vouloir faire mais de ne pas pouvoir le faire ! Autre difficulté, sur un contexte urbain dense, la problématique des zones d'activités, qui freinent l'extinction pour des raisons de sécurité. Les tableaux de commandes n'ont pas été pensés à l'époque de leurs créations pour éteindre de façon fine et modulée.

Quels sont les besoins en accompagnement dans le cadre des démarches ?

C.Lathière

Le besoin ne se fait plus sentir, y compris pour les commerces. La démarche est acceptée.

M.Linet

L'accompagnement du Parc a été précieux, le pluralisme des réunions était très bien. L'éclairage public est géré par une entreprise. Elle est dans une situation complexe car elle est débordée au titre des demandes. Il est difficile d'avoir des devis en temps et en heure.

E.Rabeteau

Les syndicats d'énergies mériteraient d'être plus présents, plus actifs dans ces démarches. Mais il faut reconnaître qu'ils sont débordés de demandes.

Des conseils pour les autres élus ?

E.Rabeteau

Sans regret il faut y aller, nous sommes dans une commune périurbaine, les gens ont bien compris, pourtant ce n'est pas le même accompagnement que sur le PNR. Nous n'avons pas eu trop de retours négatifs. Par contre, il reste des interrogations pour les élus qui doivent porter des investissements très lourds pour changer les parcs d'éclairages.

C.Lathière

Pour les communes qui n'ont pas franchi le pas, je les invite à aller dans ce sens-là, le budget de la commune sera soulagé avec le coup de l'énergie et il est également bien d'en prendre conscience pour les générations futures. Nous avons supprimé des points qui étaient vraiment inutiles.

M.Linet

95% des personnes sont favorables à la démarche, ce n'est que pour les 5% restant que l'on rencontre des difficultés, 5% qui font beaucoup de bruit. Ainsi, il ne faut pas reculer même s'ils font plus de bruit.

Vous souhaitez partager avec nous une réussite, un temps fort que vous avez vécu dans le cadre de votre démarche ? Où il y avait une émotion particulière ?

M.Linet

J'ai été frappée de voir la manière dont un groupe d'habitants s'est emparé de la problématique. Ils sont allés faire eux même le tour de leur hameau, et ils sont revenus à la mairie avec les conclusions, des propositions techniques à déployer. Le développement est idéal quand les citoyens s'emparent du sujet.

E.Rabeteau

Sur Limoges Métropole, les animations et sorties animées, sur la biodiversité nocturne, avec la participation des associations naturalistes (LPO et GMHL) rencontrent un vrai succès. C'est très important de reconnecter les gens avec la nature.

Ce que l'on retient :

- **L'importance du dialogue avec les habitants, de générer des déclics, sont soulignés. Il est nécessaire de construire une démarche d'appropriation et de réfléchir à comment la population peut s'emparer du sujet.**
- **Collaborer avec les syndicats d'énergies, et ceci le plus tôt possible, pour construire des propositions accessibles techniquement et financièrement.**

Echanges suite à la table ronde

Est-il possible d'imiter le crépuscule de manière à éclairer de manière progressive et non brutale, de moduler-modérer avec variation, en particulier sur les moments critiques de début et fin de nuit ?

Le problème est que le besoin d'éclairage porte sur ces mêmes moments critiques, crépuscule et aurore. Sur le plan technique, si cette mesure est techniquement possible, il faut se renseigner, la question est posée, mais sans réponse certaine. (R.Sordello, OFB-CNRS-MNHN)

On a du progrès sur l'éclairage public, mais très peu de progrès avec les entreprises, dans les zones artisanales et commerciales, comment les cibler ?

L'IPAMAC travaille sur le sujet avec les Parcs. On a mobilisé un prestataire pour faire des diagnostics. Le but est de voir les contraintes, les besoins et d'essayer d'avancer ensemble

pour trouver des solutions pour établir un guide technique. Une cinquantaine d'entreprise auront été accompagnées. (M.Fougerouse, IPAMAC).

Le PNR Périgord-Limousin propose un accompagnement gratuit en plusieurs étapes pour les entreprises : un diagnostic de l'éclairage (réalisé de jour et de nuit), des recommandations techniques pour améliorer la situation, et si l'entreprise atteint les critères du Parc, la remise d'un label « Entreprise engagée pour préserver la biodiversité nocturne » après un audit. Un travail sur un label national est actuellement en cours avec la Fédération des Parcs Naturels Régionaux et la Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR), le but étant aussi de toucher des filières « par le haut » et d'apporter une plus grande plus-value. (F.Labrousse, PNRPL)

La réglementation donne des contraintes à l'éclairage privé. Je viens de la société Airbus. Ce qu'il faut comprendre, c'est que le droit des salariés et le droit du travail sont différents par rapport à ceux des citoyens. Pour un industriel, il y a une nécessité de gagner de l'argent, surtout de ne pas en perdre. La réduction des factures énergétiques est donc une très bonne convergence. Néanmoins se pose la question de la sécurité, du personnel et des biens. A Airbus Toulouse, suite à un bilan de pollution lumineuse, celui-ci a été mesuré à un équivalent d'une ville de 30 000 habitants. Se pose donc la construction d'un programme d'investissements, avec un nécessaire retour sur investissements à 3 ans. Quand on travaille sur des sites secret défense national, la question se pose de manière appuyée. Maintenant, l'éclairage n'est plus la seule solution, car la sécurité est faite par des balayages radars. (M.Bonavitacola, IDA)

Il faut aussi parler des particuliers, notamment dans les jardins sur les petits éclairages autonomes par LEDs, vendus dans très nombreuses enseignes et à prix bas : un éclairage diffus mais très accessibles et très répandu. C'est un vrai sujet. Une partie des points lumineux est soumis à réglementation, donc au-dessus des garages etc. mais les nains de jardins ou les loupottes solaires ne le sont pas. (R.Sordello, OFB-CNRS-MNHN)

On touche souvent les personnes qui sont convaincues, mais comment sortir de cette sphère des acquis à cause ? Recruter un public non convaincu, de réfractaires voir d'opposants ?

On a un outil qui est le jour de la nuit. Il permet de sensibiliser et c'est un excellent vecteur pour toucher les gens qui s'en moquent. C'est bien par-là qu'on réussit à toucher le plus grand monde. (P.Moutet, FNPNR)

Quand il y a un enjeu de débat, généralement les gens viennent. Aujourd'hui on a peur du débat et de la contradiction, donc on se dit qu'on va proposer des évolutions modérées et voir comment ça va se passer. La vraie question, la cible à atteindre, c'est la dépose, pas seulement une réduction et/ou une extinction. On est prêt à éteindre mais est-ce qu'on est prêt à les démonter ? Car si on change tout en leds même avec une extinction à 23h, certes on réduit la facture mais on ne change pas notre pollution lumineuse. Et sur un pas de temps significatif, au gré des élections, on peut même noter un retour en arrière, avec le rallumage. Je pense qu'on n'y est pas mais je pense qu'il va falloir y aller vite. (F.Labrousse, PNR PL)

Quand on aborde le sujet du démontage, les syndicats rappellent de manière appuyée le coût d'opération. (Olivier ZAPPIA)

La commune de Marval présente l'objectif communal de dépose de 200 lampadaires, il a un fort coût financier, c'est une charge importante mais il faut avancer. (M.Linet)

Dans le cadre du contrat de Parc du PNR Millevaches en Limousin, il existe une aide financière apportée aux projets de dépose. (C.Chabrol, Région NA)

© S.Challéat



1.4. La nuit gardienne de notre sommeil et de notre santé

Jacques Taillard

Ingénieur de recherche CNRS

UMR 6033 SANPSY, Sommeil, Addiction et Neuropsychiatrie



Le cycle éveil/sommeil est sous le contrôle des horloges biologiques qui vont imposer la période de sommeil et d'éveil au cours de la journée et donc l'heure de coucher et l'heure de réveil. Grâce aux horloges biologiques, ces périodes d'éveil et de sommeil, mais également les processus physiologiques, présentent des rythmes biologiques qui seront parfaitement en phase (synchronisés) avec le rythme lumière/obscurité. Ainsi nos comportements seront en totale harmonie avec notre environnement. L'horloge biologique principale est localisée dans le cerveau. Cette horloge fonctionne avec une périodicité légèrement supérieure à 24h, elle doit être remise à l'heure tous les jours par différents synchroniseurs. C'est surtout le cycle lumière/obscurité, en particulier la lumière solaire ou artificielle, qui va agir sur le fonctionnement de l'horloge biologique. Ainsi, une exposition à la lumière au mauvais moment de la journée, la nuit par exemple, peut désynchroniser l'horloge biologique du cycle lumière/obscurité naturel.

UNE EXPOSITION À LA LUMIÈRE AU MAUVAIS MOMENT DE LA JOURNÉE, LA NUIT PAR EXEMPLE, PEUT DÉSYNCHRONISER L'HORLOGE BIOLOGIQUE DU CYCLE LUMIÈRE/OBSCURITÉ NATUREL.

[Découvrir la présentation](#)



Notre mode de vie moderne va également contribuer à une mauvaise synchronisation entre notre temps social et notre temps biologique. La lumière artificielle nocturne à l'intérieur de nos maisons et nos comportements contribuent à des dérèglements de nos rythmes biologiques qui vont impacter notre sommeil, notre santé et notre bien-être. Même s'il existe un lien entre intrusion de la pollution lumineuse extérieure dans nos maisons et la santé, l'effet de la pollution lumineuse extérieure ne semble pas être la seule cause d'une mauvaise santé ou d'un mauvais sommeil. Pour une bonne santé et un bon sommeil il faut favoriser une lumière artificielle riche en lumière bleue la journée, favoriser une lumière artificielle en soirée pauvre en lumière bleue et bannir toute forme de lumière artificielle pendant le sommeil.

Questionnements de la salle suite à l'intervention de J.Taillard

Qu'est-ce qu'il faudrait de plus, pour aller plus loin, pour montrer que c'est la lumière et pas d'autres éléments qui ont des impacts ?

Les études qui sont faites actuellement sur la lumière intrusive montrent qu'il y a peu d'impact chez l'homme, à contrario des autres espèces. Le problème est l'éclairage artificiel avant le coucher (la lumière bleue). Néanmoins, on note que les personnes qui travaillent la nuit ont une moins bonne santé que les gens qui travaillent de jour. Mais il est indispensable de comparer ce qui est comparable. Les observations et études soulignent le côté multifactoriel à l'analyse, et certains critères de variation peuvent être très fins. Par exemple, certains ont des volets, d'autres des persiennes, d'autres des rideaux, d'autres rien.

Qu'en est-il des personnes mal/non voyantes ?

La différence est réelle, car chez les mal-voyants, il demeure une certaine photosensibilité, avec des cellules photosensibles. A contrario des non-voyants, ils ne perçoivent pas l'alternance jour/nuit, ils vivent en libre court sans notion du jour et de la nuit, pas de cycle fixe, en multiphasique.

1.5. Mobiliser les sciences comportementales pour encourager

l'extinction nocturne des commerces

Mariam Chammat

Docteur en neurosciences cognitives et Directrice de projet au sein de la Direction Interministérielle de la Transformation Publique

La pollution lumineuse a de nombreux impacts sur la faune et la flore : perturbations des habitats et des cycles de vie des espèces qui voient leurs reproductions, leurs alimentations ou leurs migrations impactées. Depuis 2013, il est pourtant obligatoire pour les professionnels d'éteindre certains éclairages (vitrines de commerces, bureaux, enseignes...) sur des plages horaires nocturnes définies. L'Office français de la biodiversité (OFB) a néanmoins constaté que cette réglementation ne reste que partiellement respectée sur l'ensemble du territoire. L'OFB a donc fait appel à l'équipe sciences comportementales de la DITP afin d'identifier les leviers d'action permettant d'encourager les commerces à éteindre leurs éclairages la nuit, conformément à la réglementation. Pour développer et tester des solutions permettant de changer les pratiques des professionnels, l'équipe sciences comportementales de la DITP a identifié les barrières d'ordre comportemental (psychologiques, motivationnelles, décisionnelles) à l'extinction nocturne des commerces, mais aussi de distinguer des

obstacles plus techniques ou structurels. Après une enquête de terrain auprès de représentants des collectivités, d'experts et de commerçants à Paris, la Souterraine (Creuse) et Lyon, il ressort que la réglementation peine à jouer son rôle face à des acteurs non seulement peu enclins à éteindre, mais plus encore largement convaincus de l'intérêt de maintenir leurs éclairages.

Trois leviers d'action ont été identifiés face à ces difficultés :

- un travail de simplification de la réglementation, de l'information qui l'accompagne, ou de sa prise en main par les collectivités territoriales
- un effort de pédagogie (communication auprès des commerçants, mais également des collectivités) ;
- des formes d'incitations : accompagnement au changement, subventions, reconnaissance sociale et réputation

POUR DÉVELOPPER ET TESTER DES SOLUTIONS PERMETTANT DE CHANGER LES PRATIQUES DES PROFESSIONNELS, L'ÉQUIPE SCIENCES COMPORTEMENTALES DE LA DITP A IDENTIFIÉ LES BARRIÈRES D'ORDRE COMPORTEMENTAL (PSYCHOLOGIQUES, MOTIVATIONNELLES, DÉCISIONNELLES) À L'EXTINCTION NOCTURNE DES COMMERCES, MAIS AUSSI DE DISTINGUER DES OBSTACLES PLUS TECHNIQUES OU STRUCTURELS.

MOBILISER LES SCIENCES COMPORTEMENTALES POUR ENCOURAGER L'EXTINCTION NOCTURNE DES COMMERCES

1. Les freins à l'extinction nocturne des commerces

- un manque de motivation à éteindre
- une motivation à allumer élevée
- une réglementation qui ne joue pas son rôle

2. Pistes d'intervention pour agir sur l'éclairage nocturne des commerces

- Axe 1 : réputation
- Axe 2 : outils
- Axe 3 : réglementation
- Axe 4 : communication

Questionnements de la salle suite à l'intervention de Mariam Chammat

En ce qui concerne les commerces, leur motivation à rester allumé est-elle réelle ? Sur l'augmentation du chiffre d'affaires, sur l'éventuel bénéfice, existe-t-il des chiffres ? Et sur le lien entre éclairage et vols/criminalité ?

Est-ce une impression ou est-ce réel ? Aucune valeur chiffrée n'est disponible. Eteindre permet de gagner des points sur le plan de la communication commerciale (enseigne visible à toute heure), éteindre ou allumer peut jouer sur les cambriolages, on entend tout et son contraire. (M.Chammat)

Les rapportages sont réguliers, que l'éclairage engendrait plus de publicité et diminuerait les cambriolages. Mais cette efficacité n'est pas mesurée. On ne peut rien conclure. La seule certitude, c'est la corrélation positive entre éclairage artificiel et l'incendie. Avec plus d'appareils en fonctionnement, le risque de court-circuit, et donc d'incendie, augmente mécaniquement. Sur ces questions commerciales,

publicitaires et de sécurité publique, il manque un travail d'approfondissement, avec des chiffres objectifs et des mises en comparaison. Par exemple, étudier ce qui sécurise vraiment et qui n'est pas lumière. (A.Bourreau, écologue indépendant)

Est-ce qu'il y a un lien entre les solutions que vous proposez et les différents profils des acteurs privés ?

Ce n'est pas quelque chose qu'on a étudié, mais c'est possible, en fonction de la réputation. Selon les différents endroits, le contexte n'est pas du tout le même, cf name and shame. Il faut partir du contexte, on voit ce qui marche puis on personnalise, selon le contexte. (M.Chammat)

Nous n'avons pas vu de différence entre ce qui est vendu mais plus en fonction de la taille du magasin : l'employé qui part en dernier n'est pas celui qui peut éteindre, dans l'échelle de décision. (R.Sordello)

1.6. Les habitant.e.s nocturnes du Périgord-Limousin : pratiques, expériences et perceptions

Ester Chevreau-Damour
Doctorante à l'Université Lyon 2

Doctorante contractuelle en anthropologie à l'Université Lumière Lyon 2, je mène depuis 2020 une enquête sur les pratiques et les vécus nocturnes en milieu rural français, avec les habitant.e.s du Parc naturel régional Périgord-Limousin (PNRPL). Ce territoire est en passe d'être labellisé « Réserve Internationale de Ciel Étoilé » (RICE), un label étasunien récompensant les efforts menés par une pluralité d'acteurs en faveur de la réduction de la pollution lumineuse et de la préservation de l'environnement nocturne.

Je m'intéresserai ici aux différentes façons dont les habitant.e.s de ce territoire rural parlent de la nuit, la vivent et la perçoivent : une nuit « bien noire », obscure, qui permet l'émerveillement et l'imagination, le regard tourné vers le ciel étoilé et les oreilles à l'affût des chasses-volantes et une nuit « comme en plein jour », gagnée par la lumière artificielle des éclairages publics

et industriels des bourgs. L'excès de lumière artificielle est un problème pour certain.e.s, en ce qu'il empêche l'observation des objets célestes, qu'il perturbe le comportement d'espèces animales et d'insectes, qu'il nuit à la santé humaine et qu'il coupe le lien entre l'être humain et son environnement nocturne. Certain.e.s vont jusqu'à qualifier cet excès de pollution lumineuse, et c'est ainsi qu'ils.elles se mettent à lutter contre ses effets. Cependant, pour d'autres, la lumière est un moyen pour sortir dans la nuit et en réchapper. La lumière permet de voir et d'être vu, et elle entretient un sentiment de sécurité. Nous détaillerons cette situation dichotomique, qui est au cœur du débat public, autour de témoignages d'acteurs du territoire.



[Découvrir la présentation](#)

© F.Piotrowski, Observatoire du Haut-Périgord

**UNE NUIT « BIEN NOIRE », OBSCURE,
QUI PERMET L'ÉMERVEILLEMENT ET
L'IMAGINATION, LE REGARD TOURNÉ
VERS LE CIEL ÉTOILÉ ET LES OREILLES
À L'AFFÛT DES CHASSES-VOLANTES**



1.7. Un label national pour votre commune, une distinction pour votre territoire

© VVE

Michel Deromme

Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne

«Villes et Villages Étoilés», le label national, organisé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) valorise les actions menées pour assurer une meilleure qualité de la nuit et de l'environnement nocturne. Avec une approche globale, prenant en compte à la fois les enjeux de biodiversité et paysages nocturnes, de confort et sécurité, de sommeil et santé des habitants, les coûts économiques et énergétiques des choix d'éclairages, la qualité de relation avec les citoyens. «Villes et Villages étoilés» valorise nationalement les communes et les territoires qui entrent et agissent dans une démarche de progrès et mènent des actions volontaires.

Le label vise aussi à ne pas cantonner les progrès dans quelques territoires démographiquement peu denses et permet de faire progresser par un nouveau questionnaire et un nouveau type de réponses, l'ensemble des communes et leurs groupements. Des communes peuvent candidater individuellement, quelle que soit leur taille. Lors de la dernière édition la plus petite commune labellisée comptait 23 habitants et la plus grande 280000. A l'issue du processus, les labellisées deviennent «Ville étoilée» ou «Village étoilé»

et peuvent apposer en entrée de commune un panneau mettant en valeur leur engagement.

Des territoires peuvent également candidater. Ce sont des groupements administratifs de communes tels des intercommunalités, des parcs naturels régionaux ou nationaux... qui favorisent les démarches collectives de communes. Les territoires retenus sont distingués «Territoire de Villes et Villages étoilés». Ils sont qualifiés selon les résultats obtenus par les communes de leur territoire et selon le volontarisme de leurs propres actions de sensibilisation et d'accompagnement des communes notamment. Les territoires distingués peuvent également apposer un ou des panneaux en entrée de leur zone géographique. Les labels communaux et les distinctions territoriales sont valides pendant deux éditions soit au moins deux fois 4 ans.

Le label national «Villes et Villages étoilés» est soutenu par le ministère. Il est relayé par nos partenaires : l'Association des Maires de France et présidents d'intercommunalité, les Eco Maires, la Fédération nationale des parcs naturels régionaux, la LPO et l'Union nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement.



**«VILLES ET VILLAGES
ÉTOILÉS» VALORISE
NATIONALEMENT
LES COMMUNES ET
LES TERRITOIRES QUI
ENTRENT ET AGISSENT
DANS UNE DÉMARCHE
DE PROGRÈS ET
MÈNENT DES ACTIONS
VOLONTAIRES.**



1.8. Réduire la pollution lumineuse et ses impacts sur la biodiversité

Ghislain Luneau

Responsable stratégie éclairage - Bordeaux Métropole



La perte de biodiversité est particulièrement importante dans les zones urbaines et périurbaines, et Bordeaux Métropole ne fait pas exception. Suite à l'élaboration de la stratégie Biodiver'Cit  2017-2020, Bordeaux M tropole a souhait  passer   l'action en d ployant des op rations de lutte contre les menaces pesant sur la biodiversit .

5 projets de restauration seront mis en place sur 4 sites (6907 ha) au titre du programme LIFE BCR : exploitation agro- cologique, recul des digues, r duction des nuisances lumineuses et sonores, inversion de l'artificialisation des terres, renaturation et r ouverture des cours

d'eau. Ces projets auront un effet positif sur les esp ces et les habitats dont l' tat de conservation est m diocre au niveau europ en et fran ais. Ils auront  galement un impact positif sur le cadre de vie et la qualit  de vie des habitants, r duiront les risques d'inondation, fourniront de l' nergie durable, augmenteront la r silience alimentaire, r duiront les  lots de chaleur urbains et am lioreront les services  cosyst miques dans la ville. Un aspect important du projet est de d montrer les b n fices financiers des op rations de restauration par la valorisation de ces services  cosyst miques.

Sur l'axe relatif   la r duction des nuisances lumineuses, une  tude diagnostique des installations et situations a  t  lanc e sur pr s de 3800 points lumineux r partis sur 6 communes. Elle est assortie de propositions d'actions allant de la suppression des  quipements   l' volution mat rielle et/ou de gestion des luminaires en place. 1300 cand labres  volueront ainsi en 2024, co-financ s par le programme LIFE BCR, la M tropole de Bordeaux et les communes. En parall le, parmi diff rents suivis environnementaux men s en partenariat avec des organismes sp cialis s, sera mesur  l'impact de la mise en place de trames noires dans l'am lioration de la qualit  des habitats pour les esp ces cibles. Les conclusions de ces suivis seront livr es en 2027.

**SUR L'AXE RELATIF
  LA R DUCTION
DES NUISANCES
LUMINEUSES, UNE
 TUDE DIAGNOSTIQUE
DES INSTALLATIONS
ET SITUATIONS A  T 
LANC E SUR PR S DE**

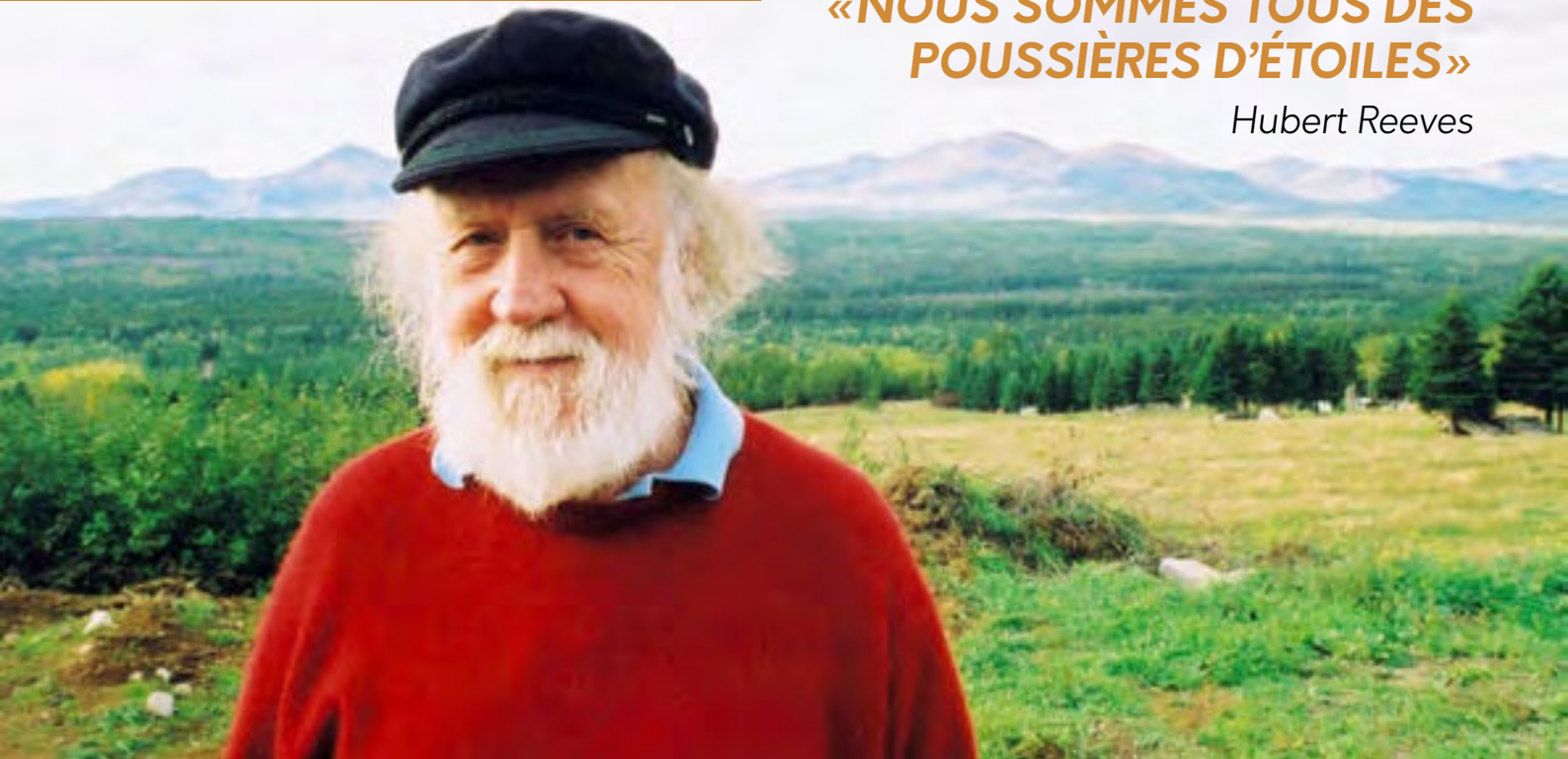
**3800 POINTS
LUMINEUX R PARTIS
SUR 6 COMMUNES.**



[D couvrir la pr sentation](#)

1.9. La sauvegarde des observatoires et plateformes astronomiques

Michel Bonavitacola
Membre de l'International DarkSky Association



«**NOUS SOMMES TOUS DES
POUSSIÈRES D'ÉTOILES**»

Hubert Reeves

Les observatoires et plateformes astronomiques sont une fenêtre ouverte sur l'Univers. La lutte contre la pollution lumineuse et les processus mis en place ont été initiés dans le cadre de la sauvegarde d'observatoires astronomiques professionnels.

En France les législations (Grenelle de l'environnement 1 et 2) et la mise en place des RICE (Réserves Internationales de Ciel étoilées) ont permis des avancées significatives dans ce domaine. Il n'en reste pas moins que les responsables d'observatoires et de sites astronomique professionnels et amateurs ont beaucoup de mal à se faire entendre. Les éclairages artificiels mal conçus génèrent la pollution lumineuse : la lumière directe qui crée

de l'éblouissement et la lumière indirecte qui engendre des halos lumineux.

Les objets d'études de l'astronomie sont essentiellement des objets très faiblement lumineux. Les astronomes considèrent qu'une augmentation entre 10% et 33% de la luminosité du ciel par rapport à ce niveau naturel gêne l'observation astronomique.

D'autre part la création et les investissements à réaliser sur un observatoire astronomique sont très importants. Donc la qualité d'un site est primordiale doit être anticipée sur le long terme. Les astronomes professionnels, sauf exception (Pic du Midi...) fuient l'Europe. Les astronomes amateurs doivent subir la dégradation de leur site et s'adapter.

Cette intervention a pour objectif de sensibiliser les participants à l'importance de la sauvegarde des sites astronomiques.

**LES ASTRONOMES
PROFESSIONNELS,
SAUF EXCEPTION (PIC
DU MIDI...) FUIENT
L'EUROPE.**

 [Découvrir la présentation](#)

Sur un territoire labellisé « Territoires étoilés », quelles valeurs et/ou pourcentages cibles doivent être atteints ?

Si le territoire est composé de 25 communes, pour être labellisé, il faut atteindre les valeurs cibles sur au moins 50% de la surface du territoire ou 2/3 habitants. C'est la théorie, en pratique, on regarde également ce qui est fait à côté. Le label n'est pas contrôlé tous les ans, nous avons été victime de notre succès et nous sommes composés uniquement de bénévoles. (M.Deromme, ANPCEN)

Sur les territoires labellisés, comment vous jugez le passage aux LEDs souvent en 3000 K ?

Il y a des syndicats qui vont être proactifs et qui vont donner toutes les informations nécessaires pour le bon déroulement. (M.Deromme, ANPCEN)

La labellisation est-elle basée sur du déclaratif ou sur des valeurs probantes et justifiées ? et sur les candidatures des communes, quelles sont les motivations annoncées ?

On s'appuie sur les 2. On ne se base pas uniquement que sur le déclaratif. Nous avons les correspondants locaux, les images satellites... On recueille un maximum d'informations, qu'on va solliciter auprès de tous, pour recueillir des données réelles. Pour les communes, la motivation navigue entre une ambition économique et écologique. Certaines veulent se mettre au vert, d'autres pensent uniquement aux économies budgétaires. Mais on note une grosse prise de conscience du public, qui n'hésite pas à solliciter les élus pour voir ce qu'ils envisagent sur le sujet. (M.Deromme, ANPCEN)

Qu'en est-il du clignotement des éoliennes ?

On se base sur la réglementation civile, mais c'est un travail en commun. La journée, le clignotement des éoliennes est blanc avec X candelas. La nuit, la lumière est censée passer en rouge fixe. (M.Deromme, ANPCEN)

Il y a un blocage avec la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) en France. Il pourrait y avoir des transpondeurs car techniquement on peut éteindre les éoliennes, c'est déjà le cas dans certains états des USA. (M.Bonavitacola, IDA)

Avez-vous sollicité le fond vert pour votre projet à Bordeaux, au titre du programme LIFE Biodiver'Cité ?

Le fond vert s'adresse aux communes de -10 000 habitants. Les syndicats d'énergies accompagnent directement les communes dans le dépôt des dossiers. (G.Luneau, Bordeaux Métropole)

Sur le financement, est ce qu'il y a une aide/un accompagnement pour aider les communes qui n'ont pas les moyens humains pour faire les gros dossiers ?

Le fond vert est un fond d'état qui permet de financer ou cofinancer la rénovation de l'éclairage. A ce stade, le fond vert n'a pas été sollicité, en lien avec la complexité et leurs lourdeurs pour solliciter les aides. Concernant l'assistance technique, notamment pour des collectivités rurales, c'est une vraie question. A souligner, les syndicats d'énergie sont souvent co-financeurs de la rénovation de l'éclairage. (G.Luneau, Bordeaux Métropole)

Ce qu'on dit toujours, c'est qu'il faut d'abord se poser les questions de l'utilité de la rénovation, et de supprimer des points, se questionner si cela vaut le coup de rénover, est-ce pertinent si on éteint de 21h30 à 6h ? (M.Deromme, ANPCEN)

Il faut des bilans avec des données actualisées, que tous les lampadaires soient connus au niveau GPS. C'est difficile pour certains syndicats ou communes. Certains ne peuvent pas faire des bilans d'éclairages car ils n'ont pas tous les éléments (ULOR, température etc). On a fait une grosse étude sur Paris avec 150 000 lampadaires, avec Dark Sky Lab. Sans les données objectives, c'était impossible. Les difficultés pour les syndicats d'éclairage viennent des tableurs, absents ou incomplets, avec lacunes, mais une fois que c'est fait, on le garde sur toute la vie des lampadaires, quartiers par quartiers etc. Disposer d'un diagnostic fin est une étape indispensable. L'impact sur la qualité de construction des trames noires est évident. (M.Bonavitacola, IDA)

Niveau réglementation, les sites astronomiques classés sont inscrits dans l'arrêté. Quand est-il des effets de cette inscription sur la protection de ces sites, en particulier sur les espaces périphériques aux sites qui produisent la pollution lumineuse ?

La précarité est énorme car l'environnement même éloigné a un impact, positif ou négatif. Il y a des effets produits par des territoires éloignés. Il convient donc de faire prendre conscience de ceci aux alentours, pour créer un effet d'entraînement. Il est possible de réinvestir pour les observatoires en matière touristique, y compris avec les observatoires professionnels. Ceci grâce à la préservation d'un ciel étoilé. (M.Bonavitacola, IDA)

Dès qu'il y a des communes qui éteignent on le voit. C'est l'observation du club d'astronomie de Nantheuil (24). Le halo de Limoges Métropoles a bien diminué. Dès la réduction de l'éclairage sur la métropole, les résultats étaient observables. Tout a un impact, et tout ceci peut se mesurer avec du matériel professionnel. (M.Deromme, ANPCEN)

© M.Berroneau





Concertation sur l'éclairage public © PNRPL

2

LES ATELIERS

S'enrichir des expériences des uns et des autres
Formuler des recommandations et pistes
d'action à l'usage des collectivités locales, des
services de l'Etat, de la Région et des autres
acteurs publics

Atelier I : Investissements et économies budgétaires pour les collectivités et les contribuables

CONTEXTE.

Le SRADDET comprend un volet pollution lumineuse.

La Région Nouvelle Aquitaine vise à devenir la Région avec un ciel étoilé de grande qualité.

TÉMOIGNAGE DE LOÏC COTTIN, MAIRE DE SEREILHAC, COMMUNE RURALE EN PÉRIPHÉRIE DE LIMOGES

« Commune de 2000 habitants, semi-rurale avec 4000 hectares déclarés à la PAC, un bourg et des lotissements autour, les gens travaillent essentiellement sur Limoges, donc la commune a un côté péri-urbain. Territoire très agricole avec un bassin de vie lié à l'artisanat et à l'agriculture.

Pour la partie éclairage public, la commune revient de très loin et a également pu bénéficier des conseils de Michel Deromme (ANPNCE) qui y habite. Dans les années 90, il était normal d'équiper tous les villages de lampadaires. C'était une mode, les quelques villages qui n'en avaient pas en réclamaient. En 2008, suite aux réflexions sur les entrées de bourg le long de la RN 21, cet axe a été remodelé sur 1,2 km pour la sécurité, avec le renouvellement complet de l'éclairage, en Leds. A l'époque j'étais conseiller, tous les anciens lampadaires de ce tronçon ont été déposés, et proposés aux villages de la commune. J'étais outré, car si c'était pour faire des économies d'énergies (avec le passage à la Led), il ne fallait en rajouter ailleurs car on ajoute des points au final. Et ce n'est pas bon pour la faune des campagnes. Donc il y a eu un appel dans chaque village, et ça a été en partie réalisé. Depuis les maires se sont succédés, ils ont été sensibilisés et ont changé d'optique, ils ont mis en place le début de l'extinction y compris dans le bourg. Au début de minuit à 5h pour que les gens s'en imprègnent mais que ça ne les touche pas vraiment. Maintenant extinction totale de mai à septembre, et le reste de l'année, de 21h à 6h. Tous les villages sont équipés d'une horloge.

En comparaison, entre 2022 et 2019, les kWh ont été divisés par 3. Soit une économie de 20 000€. On a même des villages qui quand l'ampoule grille, nous demandent de pas la remplacer. On travaille avec notre école et Michel Deromme pour qu'ils soient conscient de ça. Le budget fonctionnement communal est de 1,6 millions, dont 130 000 € sur la partie énergie. 20 000 € c'est énorme pour nous et comparativement à ce qu'on devrait payer, nous sommes largement gagnant car on économise encore plus. »

Milhac de Nontron avant et après extinction



© P.Mechineau Phot'oc



ÉLÉMENTS DE PRÉSENTATION DU SYNDICAT, ENERGIES HAUTE-VIENNE

- Les lampes à vapeur de mercure doivent être éliminées au 31/12/25. Leur production est arrêtée. Pour les allongées, c'est d'ici 2035. Les SHP (lampes à vapeur de sodium sous haute pression) d'ici 2040 sachant que la production s'arrête en 2027.
- D'un point de vue économie entre la LED et le SHP : La LED consomme moins et a une meilleure efficacité. On réduit de 50% la consommation. La Led dure plus longtemps. Elles sont plus chères mais la différence est vite rattrapée par les économies d'énergies. La maintenance est aussi plus coûteuse.
- Il faut également choisir une faible température de couleur pour avoir un plus faible impact sur l'environnement. En SHP, il existe très peu de choix en photométrie contrairement à la Led. Pour l'optimisation photométrique, les températures chaudes consomment un peu plus mais ça se joue à quelques watts.
- La meilleure économie est d'éteindre.
- On peut varier de 7% à 100% l'intensité. On peut aussi coupler cela à des trains de lumières. C'est très pertinent dans les zones artisanales.

BILAN DES ÉCHANGES

★ Enseignements clefs

- La dépose complète d'un lampadaire supprime de facto la maintenance et la responsabilité du maire en cas de problèmes qualifiés de maintenance
- Une communication locale de proximité très régulière, y compris au plan technique et budgétaire, environnemental, est essentielle. La vulgarisation pédagogique est indispensable.

★ Propositions clefs

- L'extinction est le premier acte clé validé par le groupe
- La mise à jour de la puissance souscrite est à discuter, du fait de l'évolution plus économe du parc.
- Le rétrofit (modernisation d'un système d'éclairage par le remplacement des sources lumineuses obsolètes, défectueuses ou énergivores) est à privilégier après la mise en œuvre d'un programme, et quand c'est possible en lien avec un diagnostic précis du parc d'éclairage.
- Il faut compter sur la collaboration des forces de police et de gendarmerie pour l'information des habitants.

★ Autres points de vigilance

Comment influencer les habitants pour éviter la multiplication des éclairages privés, y compris ceux dits de sécurisation ?





Atelier II : Concevoir et faire vivre une trame noire

INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE

ROMAIN SORDELLO



Découvrir l'introduction de l'atelier

Les trames noires sont une des déclinaisons prenant inspiration sur les Trames Vertes et Bleues, s'intéressant à la biodiversité nocturne, au sens large : territoire, domaine vital, corridors écologiques... Tous les participants ont entendu parler de la trame noire.

Ces trames ont peu d'assise réglementaire actuellement. Elles relèvent généralement du volontariat (collectivités, PNR, syndicat d'énergie). On note actuellement une montée en puissance de ce sujet, avec aujourd'hui une cinquantaine de projets identifiés, et des approches et méthodes diversifiées et multiples.

Ces trames noires sont construites selon 2 grands axes, concevoir cette trame et la faire vivre durablement avec une animation dédiée.

Les questions qui se posent :

- Comment concevoir et faire vivre durablement une trame noire ?
- Concevoir pour quoi, avec quoi, avec qui ?
- Mettre en œuvre : quelles actions, dans quel but, quels, moyens, échéances, avec qui ?

TÉMOIGNAGE : LA TRAME NOIRE DE LIMOGES MÉTROPOLE

JULIE SOWA-DOYEN

La trame noire de la métropole concerne 60 communes, avec un budget dédié de l'ordre de 60 k€. Elle s'est construite en 3 phases :

- **Etudes** : inventaires de terrain sur les chiroptères, recherches de gîtes, identification de corridors écologiques... Ces enjeux chiroptérologiques ont été croisés avec ceux de l'éclairage public. Cela a permis d'identifier des cœurs de nature noire (zone à fort enjeux chiroptères), des corridors écologiques et des zones de conflits ou de tensions entre ces 2 enjeux. Ce travail a ensuite été décliné au niveau communal, avec production d'une synthèse pour chaque collectivité.
- **Simulation de la pollution lumineuse** (analyse par radiance satellite)
- **Expertise chauve-souris** (enregistreurs autonomes) : 18 espèces (chasse en début et fin de nuits, espèces lucifuges en périphérie).

La mise en œuvre concrète se traduit par :

- Utilisation pour donner des avis sur les projets d'aménagement,
- Des actions ciblées (notamment grâce à l'appel à projet régional « Nature et transitions » de la Région Nouvelle-Aquitaine) :
 - Résorption des points de conflits sur l'éclairage public (diminution éclairage global, augmentation plages d'extinction, extinction estivale),
 - Inventaires complémentaires,
 - Travaux (plantations de haies, implantation de gîtes à chauve-souris...)
 - Interventions pédagogiques : sorties animées de type Nuit de la chauve-souris, Nuit de la chouette. Le suivi du programme est corrélé avec le programme communautaire d'extinction progressif, dont les effets sont visibles bien au-delà de Limoges Métropole (rapportage confirmé par Michel Deromme).

ECHANGES SUITE AU TÉMOIGNAGE

- Les variations de populations de chiroptères sont difficiles à interpréter, lors des suivis opérés pour mesurer l'efficacité d'une extinction ou réduction. Le multi factoriel complexifie les analyses, les conclusions ne sont pas mécaniques. Par exemple, un quartier peut très bien être éteint, et en même temps une colonie détruite dans un bâtiment.
- Le choix des chiroptères dans la construction des trames noires est régulier, est-ce pertinent ? D'autres espèces ne pourraient-elles pas être aussi étudiées, notamment chez les insectes (papillon de nuit, vers luisants) ? La présence-absence d'espèces est souvent pluri factorielle. Chez l'insecte par exemple, la plante-hôte et sa distribution peut être très discriminante, plus l'intensité de l'éclairage. Aussi chez certaines espèces, pour les inventaires, la lumière est utilisée comme piège (drap blanc éclairé pour attirer les papillons de nuit), et conduit à des résultats biaisés. Le choix des espèces pour définir une trame noire est donc une vraie réflexion. Les chiroptères de par leurs exigences se présentent comme des modèles robustes et de qualité.
- Sur la fonctionnalité des trames, comment faire ? Le sujet est complexe, et pour bien définir le niveau de fonctionnalité d'une trame, des usages et fréquentation de la hais comme corridors, il faut engager des travaux fin et précis, donc couteux, qu'il va être difficile de répliquer partout.

La trame noire de la métropole concerne 60 communes,
avec un budget dédié de l'ordre de 60 000€.



Oreillard gris © LM Préau



SÉANCE DE TRAVAIL COLLECTIF « WORLD CAFÉ »

Deux axes de discussions : concevoir une trame noire ET faire vivre cette trame.

Comment concevoir une trame noire ?

Trois questions à se poser pour concevoir une trame noire :

★ 1. Pourquoi ?

- Directement : La biodiversité, le ciel étoilé,
- Indirectement : le cadre de vie, le paysage, la culture, le lien social, le tourisme, la valorisation du territoire, l'implication des habitants et acteurs du territoire...

★ 2. Comment, quelle méthode ?

- Identifier les trames vertes et bleues,
- Choisir une ou plusieurs espèces/taxons emblématiques : les chiroptères (chauve-souris) semblent les plus pertinents, mais d'autres espèces peuvent être intéressantes : insectes (vers luisants...), oiseaux, amphibiens, voire des plantes...
- Déterminer les espaces utilisés par les espèces choisies (y compris déplacements),
- Cartographier les points lumineux et leur impact (analyse satellite + mesure au sol, éclairage public et privé), pour aboutir à un bilan/état des lieux de la pollution lumineuse,
- Croiser les données espèces/pollution lumineuse pour identifier les zones à enjeux, les points de conflits, les secteurs prioritaires.

★ 3. Avec qui ?

- Population/habitants/riverains,
- Associations,
- Syndicats d'électrification, syndicats d'énergie...
- Elus, collectivités,
- Territoires ayant déjà mené les démarches.

Ver luisant ou Lampyre © C.Reymonet

Comment faire vivre durablement la trame noire ?

Éléments clés :

- Mettre en place une gouvernance adaptée chargée de la coordination : les personnes et structures mobilisées lors de la conception, des leaders, des partenaires,
- Mobiliser des moyens dédiés : mettre en place une équipe projet (ingénierie technique), rechercher des financements,
- Partager les résultats de la phase de conception (point de départ des actions concrètes),
- Mener progressivement des investissements sur l'éclairage ET la restauration des milieux naturels (habitats d'espèces cibles), dans une logique de court, moyen et long terme.
- Mettre en place des actions de sensibilisation, de formation (des élus, équipes techniques...), des animations pédagogiques (scolaires, grand public), des sorties culturelles (Nature/Culture),
- Mettre en place un suivi (monitoring, suivi des espèces) et une évaluation en continu (ex. d'indicateurs : retour des espèces, état de la biodiversité, mais aussi perception/vécu des habitants...),
- Communiquer sur les résultats, valoriser les actions.

Facteurs de réussite :

- S'appuyer sur des données multiples : scientifiques, sociales, culturelles, environnementales...
- Impliquer la population et les partenaires dès le départ,
- Mettre en place des démarches participatives,
- Rendre compte régulièrement, communiquer (y compris sur de nouvelles problématiques qui apparaissent),
- Dédier des moyens : du temps, de l'ingénierie, des financements.

En synthèse, R.Sordello rappelle que les trames noires sont construites sur les bases des Trames Vertes, avec des analyses multiples, y compris sociologiques, culturelles et sociales.

Les publics visés sont multiples, élus, propriétaires, populations, syndicat d'énergie... qu'il est nécessaire d'intégrer dans la construction et le déploiement du projet. La démarche est ouverte, participative et plurielle.

Les mises en œuvre sont très dépendantes des financements alloués à l'opération, facteur limitant majeur. Il est nécessaire de suivre ces projets dans le temps, d'intégrer une démarche d'évaluation de projet.

Atelier III : Quelle concertation idéale pour réduire la pollution

lumineuse ?

RETOURS D'EXPÉRIENCES

CPIE du Périgord-Limousin - Marie-Charlotte Gicquiaux. *Projet « Environnement nocturne : perspectives partagées du territoire »*

Le projet, soutenu par la Fondation de France, a pour objectif d'accompagner deux communes, Piégut-Pluviers et Nontron (24), sur le sujet de la sensibilisation à l'environnement nocturne et dans l'élaboration d'actions pouvant limiter les pollutions lumineuses en faveur de la biodiversité et de la santé des humains.

Ce projet « Environnement nocturne : perspectives partagées du territoire » a réuni de nombreux partenaires : conseil municipal et vice-président du SDE 24, Syndicat Départemental d'énergies de Dordogne, Parc naturel régional Périgord-Limousin, ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne) et Communauté de Communes du Périgord-Nontronnais. L'objectif était de penser conjointement les enjeux de l'éclairage public, la pollution lumineuse et l'environnement nocturne.

Cela a débuté par la construction d'un message commun entre les partenaires, acteurs sur les enjeux de la nuit : ANPCEN, SDE24, PNR PL et CPIE du PL. A la suite, plusieurs visites de terrain ont eu lieu pour diagnostiquer l'éclairage public : les atouts et les faiblesses des deux communes pour améliorer la prise en compte de la pollution lumineuse.

Sur Piégut-Pluviers : un questionnaire « quel est notre rapport à la nuit à Piégut-Pluviers ? » des réunions de concertation et une sortie sur les chauves-souris avec Frédéric Chiche de Vya Natura ont eu lieu. Sur Nontron : des réunions au sein du conseil municipal, une réunion de sensibilisation et de co-construction avec les habitants autour de « comment éclairer plus juste dans son quartier ? » et une soirée autour de la biodiversité nocturne, sur l'Observatoire des Vers Luisants avec Marcel Koken, à l'occasion du Jour de la Nuit, de la Fête de la Science ont été faites.

La concertation a amené les acteurs du territoire et les habitants à acquérir des connaissances communes sur des enjeux de l'environnement nocturne spécifiques au territoire ainsi qu'à coconstruire des actions et solutions en faveur de la transition écologique adaptées à leurs communes.

Parc naturel régional Périgord-Limousin - Fanny Labrousse. *Projet « Ma commune la Nuit »*

Nous traversons en ce moment une crise démocratique, que ce soit au niveau national ou au niveau local, la légitimité de la représentation est forte et la place du citoyen est en questionnement.

Dans ce contexte, la problématique de l'éclairage public semble intéressante à travailler. En effet, nous pouvons nous demander si le frein principal à l'extinction est l'opposition des habitants ou bien est-ce ce que croient savoir les élus de l'opinion de leur population. Le caractère très local de la gestion de l'éclairage public permet d'envisager une concertation à une échelle appropriée. Ainsi, passer d'une logique de communication (décider puis convaincre) à une logique de participation (dialoguer puis décider) peut permettre d'affiner la décision publique. Afin qu'une concertation soit efficace, il est nécessaire que les participants passent de l'expression de points de vue (ex : l'éclairage public ne sert à rien, il faut tout déposer...) à l'expression de leurs besoins (ex : ce lampadaire est utile lors de la sortie du collège, par contre cette rue n'est pas empruntée par les piétons...). L'intérêt de la concertation au niveau local sur ce sujet réside dans la qualité de la production car les habitants connaissent bien leur commune, les usages piétons etc.

Le projet MCLN a été construit avec une forte composante expérimentale, en ce sens qu'il était nécessaire de faire des essais, de tester de nouvelles méthodes afin de s'adapter aux réalités sociales et politiques des communes. Le projet dépasse le simple cadre de la sensibilisation du public puisque la finalité était que les habitants construisent un programme nuit pour la commune qui soit ensuite proposé au conseil municipal. La constitution du groupe de concertation a fait l'objet d'échanges avec les élus municipaux en charge du projet : appel à la population ? réunion publique ? cooptation ? Quelle que soit la méthode employée, la volonté est que le groupe constitué soit hétérogène (âges, postures, activités...) et que les personnes aient envie de dialoguer. Afin d'être légitime le groupe de concertation constitué se voit confier un mandat par le Maire qui définit le cadre du travail : production attendue et devenir de celle-ci. Le programme nuit a été construit sur 3 temps de rencontres : présentation des enjeux, élaboration du plan de gestion et définition d'actions d'accompagnement. L'étape de manipulation directe des outils proposés (cartes, gommettes etc.) est très importante : ce sont les participants qui font directement.

RESTITUTION DE L'ATELIER

Pourquoi est-il pertinent d'organiser une concertation sur le sujet de la réduction de la pollution lumineuse ?

Un projet de réduction de la pollution lumineuse dans une commune peut parfois être redouté par certains habitants pour des raisons variées : modification des habitudes, sentiment d'insécurité, peur de la nuit...

Aussi, pour qu'une telle démarche puisse aboutir, elle doit donc prendre en compte les usages, les besoins et les aspirations de chacun afin de trouver le bon compromis entre le service public et les citoyens.

Il semble donc primordial d'associer et de faire participer la population en amont de la prise de décision, d'une part pour éviter les phénomènes de plus en plus nombreux de défiance envers les politiques publiques, et d'autre part pour favoriser l'appropriation du sujet, son acceptabilité et faciliter ainsi le changement.



Exemple d'atelier de concertation

Quelles peuvent être les difficultés à organiser une concertation sur ce sujet ?

Deux principales difficultés ont été identifiées :

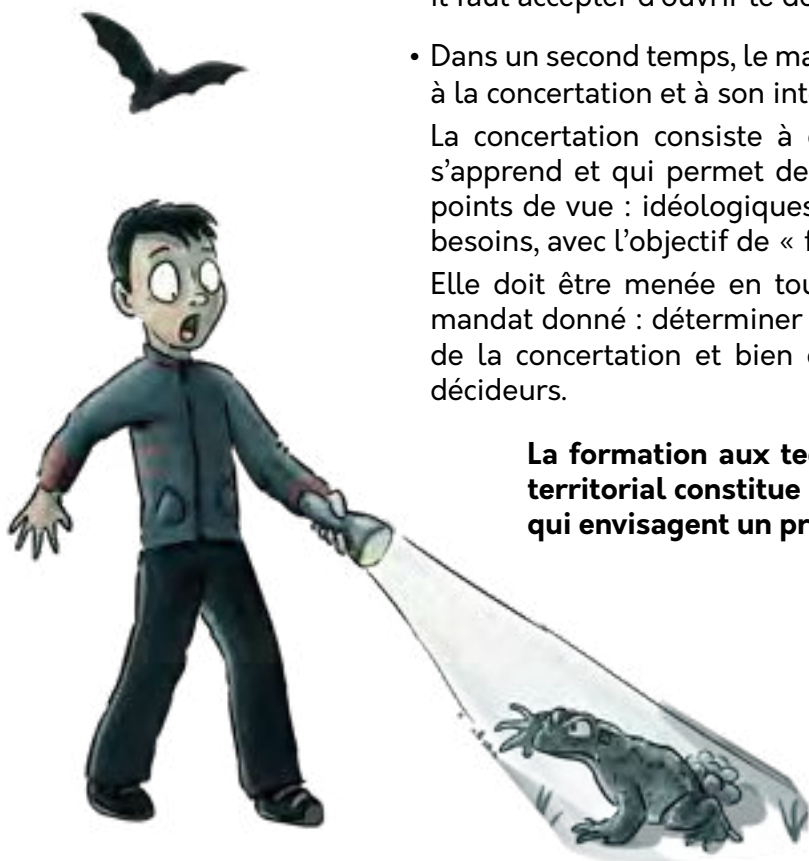
- Dans un premier temps la « frilosité » des élus locaux à concerter, à dépasser la simple dynamique de communication et d'information où la collectivité décide et explique son choix aux habitants. Avec la concertation, il faut accepter d'ouvrir le débat et de ne décider qu'après.

- Dans un second temps, le manque de formation des acteurs et élus locaux à la concertation et à son intérêt pour le territoire :

La concertation consiste à déployer une méthodologie spécifique, qui s'apprend et qui permet de faire évoluer des postures et les différents points de vue : idéologiques, techniques, politiques vers la question des besoins, avec l'objectif de « faire du commun ».

Elle doit être menée en toute transparence et avec une clarté dans le mandat donné : déterminer les objectifs initiaux, informer sur les limites de la concertation et bien définir ce qui relève de la compétence des décideurs.

La formation aux techniques de la concertation et du dialogue territorial constitue donc un véritable enjeu pour les communes qui envisagent un projet de réduction de pollution lumineuse.



Quelles sont les limites de cette concertation ?

Le processus de concertation nécessite du temps pour faire évoluer les postures de chacun : besoin d'information et de sensibilisation, besoin d'appropriation du sujet avec visites et des retours d'expériences, formulation d'un diagnostic partagé (matrice AFOM, carte partagée des enjeux...), temps de rencontres et d'échanges avec propositions d'actions et passage à l'acte. Or, le facteur temps est souvent négligé dans la démarche.

Il existe également aujourd'hui un manque d'accompagnement par des professionnels formés à la concertation, à la participation citoyenne, et la co-construction de projet : trop peu d'acteurs, de services techniques et d'élus locaux sont aujourd'hui formés à cette démarche et ont ainsi du mal à la mettre en œuvre, conduisant certains projets à l'échec.

Il semble également nécessaire de bien définir quels sont les publics cibles, d'identifier leurs freins au changement, le rôle des élus décideurs, des professionnels et des habitants dans le projet.

L'échelle du projet peut également être un frein à la concertation : pour que les gens s'approprient la démarche, elle doit rester très locale et ancrée dans le territoire proche (village pour les petites communes, quartiers pour les agglomérations).

En dernier lieu, il semble également important de pouvoir disposer d'un droit à l'expérimentation, et d'accepter les échecs pour progresser : « Ce que nous devons apprendre à faire nous l'apprenons en le faisant » (Aristote).

© C.Malevre





© G.Mouly

3

LA FOIRE AUX PÉPITES

Partager des outils pratiques
Echanger entre acteurs de terrain
Découvrir les trouvailles des territoires



COMPRENDRE ET ANALYSER L'impact de la lumière.

La lutte contre la pollution lumineuse comme outil de transition énergétique et écologique. Cette approche est valorisée en Montagne de Reims depuis 2018. Deux études ont été réalisées par le bureau d'étude DarkSkyLab afin de mieux connaître le parc d'éclairage public, la pollution lumineuse et l'impact de la couverture nuageuse sur la diffusion de la lumière. Suite à cet état des lieux, une analyse de la pression lumineuse sur les continuités écologiques a été effectuée.

À quoi sert la connaissance si elle n'est pas diffusée ? A la suite de la réalisation de ces études, le territoire a vulgarisé les connaissances acquises à travers une exposition, un livret pédagogique ainsi que diverses actions de sensibilisations en partenariat avec le planétarium de Reims.

ACTEUR

Le Parc naturel régional de la Montagne de Reims

est un territoire rural compris entre les agglomérations de Reims (au nord) et d'Épernay (au sud). Entre forêts, vignes, et plaines agricoles, le territoire est composé d'une multitude de paysages et dispose d'un patrimoine naturel à préserver.

CONTACT

Thibaud RAULT - Chargé de mission transition écologique et énergétique.

t.rault@parc-montagnedereims.fr

03 26 59 29 27



DES INITIATIVES EN FAVEUR DE LA NUIT



DIAGNOSTIC DE LA POLLUTION LUMINEUSE

à l'échelle du Parc

Les enjeux de la pollution lumineuse sont écologiques, énergétiques, mais touchent aussi la santé humaine ou encore le cadre de vie (paysages nocturnes). Face à ces défis et en lien avec la réglementation ainsi que le renouvellement de sa Charte, le Parc du Haut-Jura a lancé en 2022 un diagnostic de la pollution lumineuse sur son territoire.

Il est réalisé grâce à plusieurs types de données : éclairage public en lien avec les syndicats d'énergie départementaux et les communes, données terrain et interprétation de photos satellite. Ce constat permettra dans un second temps, l'identification d'une trame noire au sein du Parc.

L'objectif est de caractériser la distribution de la pollution lumineuse sur le Parc. En lien avec les trames vertes et bleues, il s'agira de mettre en avant des secteurs prioritaires d'action pour la réduire et favoriser la trame noire, c'est-à-dire préserver ou restaurer un réseau écologique propice à la vie nocturne. Les résultats serviront entre autres aux élus des communes et aux syndicats d'énergie. L'étude est financée par la région BFC et la DREAL BFC à hauteur de 50% chacune pour un budget total de 25 000€ TTC.

ACTEUR

Le Parc naturel régional du Haut-Jura a été créé en 1986 et comporte aujourd'hui 106 communes réparties sur 2 régions (Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes) et 3 départements (Doubs, Jura et Ain). Il intervient sur de nombreuses thématiques : tourisme, urbanisme, agriculture, forêt, eau, biodiversité, énergie. Le Parc a travaillé sur la pollution au début des années 2010 avec le syndicat d'énergie du département du Jura pour l'élaboration d'un guide à destination des communes.

CONTACT

Parc naturel régional du Haut-Jura

parc@parc-haut-jura.fr

03 84 34 12 30

Laurane Palançon

lpalancon@parc-haut-jura.fr

03 84 34 12 57



DES INITIATIVES EN FAVEUR DE LA NUIT



DÉMARCHE POUR LA PROTECTION

de la biodiversité nocturne

(label « Entreprise engagée pour l'environnement nocturne »)

En tant qu'acteur mondial de l'aéronautique, nous réfléchissons chaque jour pour proposer des solutions de filtration respectueuses de l'environnement de la conception de nos produits, en passant par la fabrication et jusqu'à leur expédition chez nos clients. Au-delà de notre cœur de métier, nous sommes engagés dans une démarche bas carbone et avons pour ambition de diviser par 2 nos émissions de CO2 d'ici 2030. Nous avons par exemple mené un chantier d'isolation du site. Réduire notre impact environnemental est essentiel à nos yeux.

La commune de Nexon étant engagée dans une démarche de réduction de la pollution lumineuse, nous avons choisi de nous impliquer en parallèle de nos projets. Ainsi nous travaillons en collaboration avec le Parc Naturel Régional Périgord Limousin. Notre objectif est de réduire notre pollution lumineuse pour agir en faveur de la protection de la biodiversité nocturne. Ceci nous permettra également de faire un pas de plus vers le bon « vivre ensemble » avec nos voisins et les acteurs locaux.

ACTEUR

Safran Filtration Systems, filiale du groupe Safran fournit des solutions de filtration des fluides et des gaz pour des applications dans les secteurs de l'aéronautique et du spatial. La société est implantée à Nexon, nous sommes en quelque sorte une « usine à la campagne ».

CONTACT

DARLAVOY Auriane

06 49 12 89 35

PERSONNE RÉFÉRENTE

HOCHART Romain



DES INITIATIVES EN FAVEUR DE LA NUIT



ACCOMPAGNEMENT ET LABEL

« Entreprise engagée pour préserver l'environnement nocturne »

Soucieux de réduire la pollution lumineuse afin de préserver la biodiversité, réduire l'impact sur la santé humaine préserver la qualité du paysage nocturne, le Parc propose depuis 2022 un label « Entreprise engagée pour préserver l'environnement nocturne ». L'objectif ? Motiver les professionnels à éteindre leur éclairage une partie de la nuit.

Bien que la loi oblige les professionnels à éteindre leur éclairage et leurs enseignes la nuit, il est triste de constater que beaucoup sont encore allumés.

Pour y remédier, le Parc propose un **accompagnement gratuit** en plusieurs étapes : un diagnostic de l'éclairage (réalisé de jour et de nuit), des recommandations techniques pour améliorer la situation, et si l'entreprise atteint les critères du Parc, **La remise d'un label**.

Pour être labellisé, il faut :

- Nommer un référent en interne pour l'éclairage
- Éteindre l'éclairage et les enseignes au plus tard 1h après la fermeture des lieux
- Rallumer au plus tôt 1h avant l'ouverture des lieux
- Orienter les luminaires vers le bas lorsque c'est possible techniquement
- Supprimer les points lumineux jugés inutiles lors du diagnostic du Parc réalisé en concertation avec l'entreprise

Le label est valide 3 ans puis renouvelable sur audit de contrôle.

A ce jour, le Parc a réalisé 14 diagnostics, 4 entreprises ont été labellisées.

Un travail sur un label national est actuellement en cours avec la Fédération des Parcs Naturels Régionaux et Le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

ACTEUR

Parc naturel régional Périgord-Limousin

Le Parc a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel respectueuse de l'environnement. Créé en 1998, le Parc naturel régional Périgord-Limousin compte 75 communes sur deux départements : la Dordogne et la Haute-Vienne et rassemble 51 000 habitants. 6 villes-portes encadrent le territoire.

CONTACT

Audrey Bonicel, chargée de mission transition énergétique

a.bonicel@pnrpl.com



DES INITIATIVES EN FAVEUR DE LA NUIT

BRUCHS DE NUECH (RUMEURS DE LA NUIT): Apporter un éclairage culturel sur la nuit en faisant appel aux habitants

L'IEO Limousin et Lylcia Walter, réalisatrice, ont co-réalisés en 2020 pour le Parc, deux œuvres audiovisuelles sur le rapport des habitants à leur environnement nocturne.

Ces films, reposant sur le témoignage d'habitants, ont pour thème, pour le premier épisode, les perceptions de la nuit (la nuit fantasmée dans la mémoire collective du Périgord-Limousin à travers les témoignages de conteurs, écrivains et habitants du Parc) tandis que le second apporte une approche naturaliste incitant à la sobriété énergétique et lumineuse, à travers notamment l'intervention notamment d'un observateur du ciel.

La lumière artificielle omniprésente nous a donné l'illusion que la nuit est un espace largement apprivoisé mais au cœur de nos campagnes, on sait qu'il n'en est rien... Tuatz la clarda per laisser viure la nuech ! :

Bruchs dins lu brun / Bruits dans l'obscurité (0:07:40) et **Viure coma la nuech** / Vivre avec la nuit (0:05:50) sont diffusés en ligne, sur les nouveaux médias, réseaux sociaux ainsi que lors d'interventions.

Les témoignages présents dans ces films, feront également l'objet d'une série de portraits thématiques sous le nom de **bruchs de nuech** (rumeurs de la nuit). Ces productions seront disponibles courant 2024.

ACTEUR

Institut d'Estudis Occitans dau Lemosin (I.E.O. Lemosin)

L'IEO., association loi 1901, s'est fixé pour objectifs le maintien et le développement de la langue et de la culture occitanes. Il œuvre dans les domaines de la diffusion culturelle, la recherche et le collectage, la pédagogie et la formation et assure également des prestations de services (Conseils aux collectivités pour la mise en valeur de leur patrimoine culturel occitan...). Ses activités concourent à faire de l'occitan, et de la culture qu'il véhicule, une source de compréhension, de partage et de développement durable de son territoire d'intervention et d'accompagnement à la lutte contre le changement climatique.

CONTACT

IEO Limousin

Jean-François Vignaud

jf.vignaud@ieo-lemosin.org

[VOIR LES FILMS](#) ↗ ① ②

Bruchs dins lu brun
Bruits dans l'obscurité

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Trame Nocturne sur le territoire de Limoges Métropole, un kit pédagogique est mis à disposition gratuitement pour l'ensemble des élèves de cycle 3 de la métropole. Il peut être utilisé sur simple demande auprès de la Direction des Espaces naturels par les écoles, accueils de loisirs, conseil des jeunes...

Il propose 17 activités sur les thèmes de la pollution lumineuse, de la découverte des animaux nocturnes et du ciel étoilé :

- Débat sur les idées reçues
- Reconstitution de l'échelle de Bortle
- Mesures de la pollution lumineuse
- Jeux de cartes sur les animaux nocturnes
- Jeu de plateau collaboratif « Dzouloulounou
- Planétarium portatif
- Activités créatives : dessins, expositions pour les autres classes...
- Sorties avec les associations locales
- Quiz de restitution

L'encadrant peut choisir dans le manuel de l'utilisateur un scénario clé en main en fonction des thèmes abordés / du temps à y consacrer / du nombre d'enfants ou piocher les activités pour monter sa propre animation.

Un agent de la Direction des espaces naturels peut aussi intervenir en classe ou à l'extérieur sur demande de l'emprunteur du kit.

ACTEUR

Limoges Métropole, Direction des Espaces Naturels.

Réalisation du kit pédagogique par l'Atelier Serpentine.

Limoges Métropole est composée des 20 communes de l'aire urbaine de Limoges et rassemble près de 210 000 habitants.

CONTACT

Limoges Métropole, Direction des Espaces naturels.

Julie SOWA-DOYEN

05.55.43.32.51





INRAE



Gironde
LE DÉPARTEMENT

VINS DE
BORDEAUX



CAP

VitiChirAux

Après avoir démontré scientifiquement que les chauves-souris, en prédatant les papillons ravageurs, étaient capables de diminuer les dégâts sur la vigne, l'objectif était de mieux comprendre comment renforcer ce service rendu gratuitement aux viticulteurs. Pour répondre à cet objectif, il était nécessaire de collecter un nombre très important de données de présence de chauves-souris dans une grande diversité de paysages viticoles. La seule solution pour y parvenir était d'impliquer les viticulteurs dans la réalisation des inventaires nocturnes des chauves-souris sur leurs domaines viticoles. Après un temps collectif de formation, les participants ont ainsi pu, à l'aide d'une tablette, enregistrer les chauves-souris présentes dans leurs vignes. En contrepartie de leur investissement, chaque participant.e.s a reçu un bilan et une cartographie sur les différentes espèces et leur localisation le long de leur déambulation. Ces données ont également été mobilisées côté recherche pour tenter de mieux comprendre quels sont les éléments du paysage qui favorisent la présence des chauves-souris dans la vigne.

ACTEUR

La Ligue pour la Protection des oiseaux (LPO) Aquitaine porte un projet de science participative en partenariat avec l'INRAE UMR SAVE et Eliomys visant à renforcer le rôle d'auxiliaire des chauves-souris dans les vignobles de Gironde. Le projet est soutenu financièrement par le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux, la région Nouvelle Aquitaine et le département de la Gironde.

CONTACT

Yohan Charbonnier

yohan.charbonnier@lpo.fr



DES INITIATIVES EN FAVEUR DE LA NUIT



La commune de Marval a souhaité être accompagnée dans la réduction de la pollution lumineuse par le Parc naturel régional Périgord-Limousin. Dans ce cadre, une balade nocturne dans le bourg a été organisée. Les habitants présents ont pu faire part des besoins ou non en éclairage public, lampadaire par lampadaire. Suite à cette balade, 2 élus de la commune ont souhaité faire le tour des hameaux les plus densément éclairés afin d'aller à la rencontre des habitants pour échanger autour de l'éclairage public.

Ainsi, **plus de 16 hameaux ont été visités**, permettant de sensibiliser la population et d'évaluer leurs besoins en éclairage. Lors de ces visites, des cartes des hameaux avec les points lumineux et leur destination ont été produites. Ce travail a permis d'alimenter le travail de concertation qui a été conduit ensuite sur toute la commune. Il a également favorisé le dialogue et l'acceptation sociale de la réduction de l'éclairage public.

ACTEUR

La commune de Marval est située au sud-ouest de la Haute-Vienne, au cœur du Parc naturel régional Périgord-Limousin. Elle compte 500 habitants répartis sur près de 40km². Malgré cette faible densité, l'habitat est dispersé et outre le bourg, la commune compte plus de 80 hameaux et plus de 250 points lumineux.

CONTACT

Mairie de Marval

Jerôme Suet

elus-marval1@orange.fr





SI LA NUIT avait un son ...

Fermez les yeux et écoutez. Laissez votre imaginaire dessiner les contours d'une nuit « bien noire », peuplée d'êtres étranges et de petites lueurs illuminant le ciel et les souvenirs des habitant.e.s. Mais en dessous des étoiles, tout n'est pas qu'obscurité. Certains lampadaires crépitent dans nos oreilles jusqu'à tard dans la nuit, nous plongeant dans un autre jour. Et si toute cette lumière artificielle changeait le son de la nuit ? Mais d'ailleurs, de quelle nuit parle t-on ?

L'outil que vous allez expérimenter permet d'appréhender par le sonore les interactions entre les individus, les sociétés, et leur environnement. L'enregistrement permet de collecter des ambiances et des témoignages, de plonger dans une atmosphère spécifique mais il permet aussi d'échanger avec les habitant.e.s du territoire et d'engager un débat sur les adhésions et les résistances aux politiques d'éclairage.

ACTEUR

Esther Chevreau Damour, doctorante en anthropologie à l'Université Lumière Lyon 2. Membre du laboratoire UMR5600 EVS - Environnement, Ville, Société. Spécialité : anthropologie de la nuit et du sensible. Réalise une thèse sur les pratiques et les perceptions nocturnes des habitant.e.s du PNRPL dans le cadre de la labellisation RICE. Le PNRPL est partenaire de la thèse.

CONTACT

Esther CHEVREAU DAMOUR

e.chevreau-damour@univ-lyon2.fr



EVS

Environnement,
Ville, Société

UMR 5600

DES INITIATIVES EN FAVEUR DE LA NUIT





VEILLEURS d'étoiles

Dans le cadre de sa candidature au label " Réserve Internationale de Ciel Étoilé ", le Parc a engagé une campagne participative de mesures de la qualité du ciel nocturne, en mobilisant une quinzaine d'habitants, devenus des " Veilleurs d'étoiles " afin de mieux connaître la qualité du ciel nocturne et les sources de pollution lumineuse.

Chaque veilleur d'étoiles est équipé d'un appareil de mesure de la qualité du ciel (SQM) et fait des relevés régulièrement depuis son domicile. Certaines conditions doivent être respectées afin d'assurer une fiabilité des mesures :

- Éviter la demi et la pleine lune
- Mesurer à partir de 23 heures (toutes les étoiles de la Grande ourse doivent être visibles)
- Ne pas être à proximité de sources de lumière artificielle
- Faire fonctionner l'appareil 3 fois vers le sol avant de commencer les mesures vers le ciel
- Viser le ciel étoilé à la verticale avec des alentours dégagés

Les veilleurs d'étoiles se réunissent régulièrement pour échanger sur les différentes mesures, les actualités autour de la nuit et pour passer un moment convivial.

ACTEUR

Parc naturel régional Périgord-Limousin

Le Parc a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel respectueuse de l'environnement. Créé en 1998, le Parc naturel régional Périgord-Limousin compte 75 communes sur deux départements : la Dordogne et la Haute-Vienne et rassemble 51 000 habitants. 6 villes-portes encadrent le territoire.

CONTACT

Audrey Bonicel, chargée de mission transition énergétique

a.bonicel@pnrpl.com



DES INITIATIVES EN FAVEUR DE LA NUIT

Ce livre est à la fois l'histoire du projet mais aussi un support de communication et un outil d'exposition. Il prend la forme d'un livre accordéon (un Leporello) qui se déploie dans un espace d'exposition. Il mélange les expériences de chaque communes (St Pierre-de-Frugie en Dordogne, Marval et Nexon en Haute-vienne) dans un souci pédagogique et didactique mais c'est aussi une œuvre artistique : un livre objet. Fruit d'un travail collectif, il valorise le travail réalisé par les différentes communes participantes. Il dispose également d'une composante audio grâce à la clef usb fournie.

ACTEUR

Le centre des livres d'artistes est situé à St Yrieix la Perche, en Haute-Vienne. Lieu de conservation d'une collection de livres d'artistes importante tant en nombre qu'en qualité, c'est également un lieu d'exposition, le seul en France, à montrer exclusivement et de manière permanente ce type de publications. Troisième collection française en importance et en qualité (avec celle de la Bibliothèque nationale de France et celle de la Bibliothèque Kandinsky - Centre Pompidou) la collection du CDLA compte actuellement quelque 7000 œuvres : livres, revues, affiches, estampes...

CONTACT

Centre des livres d'artistes

1 place Attane 87500 St Yrieix la perche

Jean-Marc Berguel

jm.berguel@cdla.info

05 55 75 70 30





ENVIRONNEMENT NOCTURNE : perspectives partagées du territoire

Le projet « Environnement nocturne : perspectives partagées du territoire », soutenu par la Fondation de France, a permis d'accompagner les communes de Piégut-Pluviers et Nontron en Dordogne en vue de sensibiliser à l'environnement nocturne et d'élaborer des actions pouvant limiter les pollutions lumineuses en faveur de la biodiversité et de la santé des humains. Il a réuni le conseil municipal et vice-président du SDE 24, le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin, l'ANPCEN et la Communauté de Communes du Périgord-Nontronnais. A Piégut-Pluviers, suite aux rencontres, sorties, questionnaire « Quel est notre rapport à la nuit à Piégut-Pluviers ? » et deux réunions de concertation et de mise en place d'actions par la commune, une sortie sur les chauves-souris avec Frédéric Chiche de Vya Natura a rassemblé plus de 50 personnes.

Les habitants de la commune de Piégut-Pluviers et de ses alentours ont participé à une enquête sur l'environnement nocturne, proposée par la mairie de Piégut-Pluviers et par le CPIE du Périgord-Limousin. Il était question de recueillir les ressentis liés à la nuit, notre rapport à elle dans nos pratiques, notre santé, l'environnement, la biodiversité, l'énergie, la sécurité.

ACTEUR

Le CPIE (Centre permanent d'Initiatives pour l'Environnement) du Périgord-Limousin, créé en 1994, a été labellisé en 2001. C'est une association engagée sur son territoire dans le respect de la connaissance scientifique.

Les CPIE agissent dans deux domaines d'activités en faveur du développement durable :

- la sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement,
- l'accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets d'acteurs.

Sa connaissance précise de son territoire et de ses enjeux, donne sens et légitimité à son action.

CONTACT

Marie-Charlotte Gicquiaux

contact@cpie-perigordlimousin.org

05 53 56 23 66



DES INITIATIVES EN FAVEUR DE LA NUIT





ETUDE DE LA POLLUTION LUMINEUSE

et effets sur les amphibiens.

Dans le cadre du travail sur la Trame Noire, en lien avec IPAMAC, le PNR de Millevaches en Limousin a conduit en 2021 à une étude comparative de mares subissant une pollution lumineuse et d'autres mares sans pollution lumineuse. Ce projet a été mené avec l'aide de Manon Culos alors en stage de Master2. A l'aide d'enregistreurs acoustiques couplé à des prospections visuelles, les amphibiens ont été inventoriés pour chaque site. Les mares avaient été présélectionnées afin de s'assurer que les variables environnementales entre les mares étaient les mêmes (hormis la pollution lumineuse) afin d'être sûr que la différence de richesse spécifique ou d'abondance serait uniquement dû à la pollution lumineuse. Les résultats ont montré un effet néfaste de la pollution lumineuse sur les amphibiens mais l'étude, bien que robuste scientifiquement manque de puissance statistique.

ACTEUR

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin.

La genèse du Parc débute dans les années 1970 et le territoire est classé depuis 2004. Il compte aujourd'hui 124 communes sur 3 Départements, la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne. Le territoire a obtenu le label Reserve Internationale de Ciel Etoilé décerné par l'association IDA (International DarkSky Association) en 2021.

CONTACT

Olivier Zappia

o.zappia@pnr-millevaches.fr



DES INITIATIVES EN FAVEUR DE LA NUIT





© S.Carlier

4

LA SOIRÉE DE MÉDIATION

Découvrir des outils de sensibilisation
Valoriser un projet
Accueillir un spectacle sur la nuit

Lors du Séminaire nuits étoilées, nous avons été accueillis par la ville de Nexon pour une soirée riche en expériences. L'occasion de présenter deux outils de médiation. Nous avons découvert le parc du château le temps d'une balade sur le sentier nocturne réalisé dans le cadre de la valorisation du projet Ma Commune la nuit. La pièce de théâtre « Tarot de la Nuit en Périgord-Limousin », nous a permis de comprendre l'importance de la médiation par la culture pour sensibiliser un large public.

Le mot de la présidente

Bonsoir,

Très heureuse de vous retrouver ce soir à Nexon afin de passer ensemble une belle soirée.

J'espère que votre premier jour de séminaire s'est bien déroulé et que vos échanges ont été fructueux car les thèmes abordés sont importants et c'est avec les retours d'expériences de chacun que nous pourrons collectivement nous poser les bonnes questions pour réduire la pollution lumineuse et trouver des solutions en faveur d'un environnement nocturne préservé.

C'est également pour cela que nous avons souhaité programmer le spectacle que vous allez voir ce soir « Le tarot de la nuit ». Comme vous le constaterez c'est vraiment un spectacle d'une très grande qualité, innovant et humoristique mais il est là pour nous interpeller, nous faire réfléchir et nous sensibiliser sur la pollution lumineuse, la protection de la biodiversité nocturne et à la beauté de notre ciel étoilé...

Ce spectacle est en cohérence avec le message que porte haut et fort le Parc naturel régional Périgord Limousin « préservons notre ciel nocturne de qualité et améliorons l'attractivité de notre environnement nocturne ».

Dans notre monde incertain, qui craint pour son avenir, nous avons tous besoin de retrouver des repères, des ancrages, des points d'appui. Ces points d'appui qui nous sont indispensables pour construire l'avenir.

Très belle soirée à vous tous.

Anne Marie Almoester Rodrigues,

Présidente du Parc naturel régional Périgord-Limousin, Maire de Rochechouart

Un sentier pour vivre une expérience

A Nexon, le choix a été fait de créer des parcours dans le parc du château, sur des sentiers existants. Afin qu'ils soient accessibles de nuit, des balises réfléchissantes sont installées ainsi que deux panneaux d'entrée qui indiquent les cheminements. 4 parcours sont possibles. L'originalité de ce sentier réside dans le fait qu'il n'a pas vocation à sensibiliser les visiteurs via des panneaux explicatifs mais en leur permettant de se promener de nuit en sécurité. Lors de la création de ce sentier, c'est bien dans l'expérience de la balade nocturne elle-même, créée par les participants qui souhaitent offrir aux habitants et aux touristes la possibilité de faire l'expérience de la nuit... Cette expérience se suffit à elle-même, comme un temps suspendu, où la nuit fait figure de dernier territoire de nature.



La culture : un lien entre espace public et projet Parc

Enquête et chronique de territoire.

En partenariat avec l'Office Artistique de la Région Nouvelle-Aquitaine (OARA) et le Parc naturel régional des Landes de Gascogne, le Parc naturel régional Périgord-Limousin a accueilli en création la Cie Midi à l'Ouest pour construire le spectacle *Le Tarot de la Nuit* en Périgord-Limousin. Emilie Olivier a réalisé une série d'entretiens et collectages sur les deux territoires auprès de naturalistes, de techniciens, de travailleurs de nuit, d'associations, d'élus ruraux, de chasseurs, de sociologues, d'artistes etc. Des collectages sur les marchés ont été menés auprès d'habitants, pour comprendre leur rapport à la nuit au quotidien.

Ce spectacle a marqué le lancement du projet *Ma commune la nuit* sur les communes de St-Pierre-de-Frugie, Marval, St-Yrieix-la-Perche et Nexon... une manière drôle et intelligente d'appréhender les enjeux de la nuit.



© S.Carlier

Le Tarot de la Nuit - Martine, Voyante des territoires

Martine Tarot est la Madame Soleil de vos villes et de vos villages. Elle lit l'esprit des lieux, des temps, de l'espace-temps : ici la Nuit !

Dans cette nouvelle bonne aventure, la truculente Martine est appelée d'urgence par un club d'astronomes amateurs. L'avenir de la Nuit est sombre pour cause de pollution lumineuse ! Un comble ! Après avoir tiré les cartes du Tarot de la Nuit et mené ses guêtres en ville et en campagne à la recherche de preuves, d'experts et de témoins pour éclairer ses visions, Martine nous livre les résultats prospectifs de son enquête tarologique. Demain, de quoi la Nuit sera faite, elle seule le sait ! Une veillée philosophique et joviale, un moment sérieusement humoristique à vivre entre chien et loup.



[Retrouvez le dossier du spectacle ici](#)





© G Prédignac

5

CONCLUSIONS

Les grands témoins :

Romain Sordello - Expert pollution lumineuse et trames écologiques - PatriNat OFB-MNHN-CNRS-IRD

Jean-François Louineau -

Conseiller expert en transition écologique, énergétique et climatique - Région Nouvelle-Aquitaine



Engoulement © LM.Préau

Durant deux jours, ce séminaire a permis de mettre en relation des acteurs locaux, régionaux et nationaux sur la thématique de la pollution lumineuse dans une ambiance très bienveillante et stimulante. Ce séminaire rentre en résonnance forte avec ce qui se déroule sur d'autres territoires et au niveau national, voire européen. La préservation de l'environnement nocturne a pris beaucoup d'ampleur depuis quelques années, et c'est particulièrement vrai en ce moment avec le plan sobriété du gouvernement, la stratégie nationale biodiversité ou encore la labellisation de plusieurs espaces en Réserves internationales de ciel étoilé.

Nous pouvons souligner une très bonne organisation, associant à la fois des interventions en plénière, des temps de questions/réponses, et des temps d'approfondissement en sous-groupe avec les ateliers. Des thématiques variées ont été abordées, telles que la biodiversité, l'astronomie, la santé ainsi que différents leviers d'action : réglementation, sciences comportementales, trames noires... A travers la « foire aux pépites » - une idée originale et efficace - les participants ont pu bénéficier de présentations flash sur des initiatives concrètes et diverses mises en œuvre par les territoires. Enfin, il faut saluer la performance artistique de Martine Tarot-voyante des territoires

avec son spectacle le « Tarot de la nuit » auquel ont assisté les participants le jeudi soir. Un spectacle aussi époustouflant que bien documenté. Ce type d'initiative apporte une dimension supplémentaire très précieuse, qui complète l'approche plus pragmatique et scientifique que l'on adopte généralement.

Au cours de ce séminaire, nous avons pu mesurer tout le chemin parcouru depuis le premier colloque qui avait été organisé en 2019, à la fois dans les connaissances acquises, dans la maturité des acteurs et dans le passage à l'action. Alors que le séminaire de 2019 constituait une entrée en matière pour éveiller les acteurs à la problématique de la pollution lumineuse, cette seconde rencontre a montré à quel point les acteurs aujourd'hui sont prêts à aller loin et ont déjà commencé à le faire.

Chemin faisant, de nouvelles questions continuent d'émerger. Notamment, comment considérer le végétal, également très sensible à la lumière artificielle nocturne ? Comment toucher les particuliers dont les éclairages se multiplient dans les jardins et sur les maisons ? Comment progresser dans notre connaissance des impacts sur la santé ?

Romain Sordello

Avant toute chose et souscrivant au propos de Romain Sordello, je retiens de ce séminaire une organisation parfaite, une ambiance studieuse couplée d'une convivialité vraie. Bravo donc à toute l'équipe du Parc naturel régional Périgord Limousin, à Laura Leotoing de l'IPAMAC pour son animation et aux collègues de la Région basés sur le site de Limoges pour ce temps très constructif d'échanges, d'apprentissage et d'approfondissement.

Ce séminaire aura été marquant, à mon sens, pour les points suivants :

- Une restitution des dernières connaissances et actions exemplaires conduites, donc un séminaire de haut-niveau ;
- La mise en évidence, s'il en était besoin, de l'importance de la sociologie, des sciences humaines et plus concrètement des discussions avec les populations, les habitants pour accélérer le retour des nuits étoilées ;
- L'importance d'associer et responsabiliser les acteurs privés comme les entreprises des secteurs industriels, artisanaux et commerciaux ;
- Les risques nouveaux que font courir aux nuits étoilées la créativité commerciale dans la vente et la diffusion de « lucioles plastiques » en tout genre made in china qui envahissent certains jardins, abords de bâtiments... ;
- L'importance d'une sobriété lumineuse tant dans les espaces extérieurs que nos espaces de vie intérieurs
- Une volonté collective des participants de poursuivre l'action, de la démultiplier et donc d'atteindre l'objectif fixé par la Région dans le SRADDET (Objectif 50) : faire de la région Nouvelle-Aquitaine la première région étoilée de France, en stoppant la pollution lumineuse du ciel nocturne à l'horizon 2030 ;

Je voudrais vous donner trois informations qui font la preuve que le sujet des nuits étoilées intéresse et progresse positivement, même si cela peut nous apparaître un peu trop lent :

- L'actualisation de l'évaluation 2019 de l'AREC sur : « Chiffres clés de l'éclairage public en Nouvelle-Aquitaine et ses coûts de fonctionnement » sera disponible au premier trimestre 2024 et vous en serez directement destinataires ;
- Le projet d'arrêté encadrant les horaires d'éclairage des bâtiments tertiaires est en consultation jusqu'au 20 novembre sur le site du MTE. Il doit permettre d'adapter les horaires d'éclairage des vitrines des magasins et des bureaux à la réalité de leur activité. Je ne peux que vous encourager à laisser votre avis sur le site du MTE ;
- La parution, le 5 novembre 2023, du Décret sur les sanctions pour non-respect des règles en matière d'extinction des publicités lumineuses en cas de pic de consommation électrique ou de prescriptions techniques s'appliquant aux installations lumineuses. Dans les deux cas, les agents municipaux sont dorénavant habilités à verbaliser les infractions.

Enfin, j'émets le souhait que les acteurs néo-aquitains se retrouvent, à nouveau, ici à Limoges pour un troisième séminaire sous le signe du « Tarot de la bonne étoile » pour constater le développement des ciels de nuit apaisés et apaisants en Nouvelle-Aquitaine.

Je repartirais donc de Limoges pour Poitiers, avec plein d'étoiles dans les yeux.

Jean-François Louineau

Genette © M.Berroneau



Liste des participants

ALMOSTER	Anne Marie	PNR Périgord-Limousin et ville de Rochechouart	HOCHAHRD	Romain	Safran Filtration Systems
RODRIGUES			JANET-WIOLAND	Violette	PNR Millevaches en Limousin
ARAUD-RAZOU	Marion	Communauté de communes du Périgord Nontronnais	JAUFFRED	Frédéric	Communauté de Communes Pays de Fénélon
AUDHUY	Véronique	Région Nouvelle Aquitaine	LA DUNE	Catherine	Région Nouvelle-Aquitaine
BABOIN	Lisa	Fédération des Parcs naturels régionaux de France	LABROUSSE	Fanny	PNR Perigord-Limousin
BEAUPUY	Claude	Ville de Nexon	LACROIX	Paulette	Ville de Saint-Saud-Lacoussiere
BERGUEL	Jean-Marc	Centre Des Livres d'Artistes	LANGLADE	Colette	PNR Perigord-Limousin et Région Nouvelle-Aquitaine
BERTOLLE	David	Syndicats Energies Haute-Vienne	LANTERNAT	Floriane	Ville de Nexon
BOIVINEAU	Noémie	Communauté de communes Mellois en Poitou	LASSAUX	Jean-Baptiste	DDT Charente
BONAVITACOLA	Michel	International Dark-sky Association	LATHIERE	Claudine	Ville de ROCHECHOUART
BONICEL	Audrey	PNR Périgord-Limousin	LAVERGNE	Lucie	Communauté de communes Ilse et Crempse en Périgord
BORD LAVAL	Marie-Claude	Ville de Nexon	LE GOFF	Jean	PNR Perigord-Limousin et Ville de Nexon
BOUREAU	Anthony	Ecologue indépendant	LEHERICY	Muriel	PNR Perigord-Limousin
BOUREL	Sophie	Communauté de Communes île de Ré	LEOTOING	Laura	Association IPAMAC
BROUSSEAU	Olivier	Région Nouvelle Aquitaine	LINET	Marie	Ville de Marval
BRUGERE	Philippe	Pnr de Millevaches en Limousin	LOUINEAU	Jean-François	Région Nouvelle-Aquitaine
CAPEYRON	Pascal	Ville de Rochechouart	LUNEAU	Ghislain	Bordeaux Metropole
CARPE	Jean	Ville de Nexon	MBAYE	Aissata	Région Nouvelle-Aquitaine
CARPE	Stéphanie	Ville de Nexon	MECHINEAU	PASCAL	PNR Périgord-Limousin et Ville de Milhac-de-Nontron
CHABROL	Claude	Région Nouvelle Aquitaine	MENAGE	Hervé	Ville de Nexon
CHARBONNIER	Yohan	LPO Aquitaine	MOUTET	Philippe	Fédération des Parcs naturels régionaux de France
CHÂTEAU	Fabrice	PNR Perigord-Limousin	NERBESSON	Isabelle	Région Nouvelle-Aquitaine
CHEVREAU	Esther	Université Lumière Lyon 2	PALANCHON	Laurane	PNR Haut-Jura
DAMOUR			PELLICO-ROUSSEAU	Ludivine	Atelier-Musée de la Terre
COTTIN	Loïc	Ville de Séreilhac	PEREIRA	Frédéric	PNR Haut-Languedoc
COUEGNAS	Fanny	PNR de Millevaches en Limousin	PEROUX	Catherine	Ville de Bussière Badil
DARLAVOY	Auriane	Safran Filtration Systems	PREVOST	Damien	Syndicats Energies Haute-Vienne
DEBOMY	Estelle	Communauté de Communes Val de Vienne	RABETEAU	Emilie	Limoges Metropole
DEFORGE	Stephanie	Ville de Nexon	RAULT	Thibaud	PNR Montagne de Reims
DELUDE	Suzanne	Association Écosite du Bourgaillh	ROVINSKI	Céline	PNR Marais poitevin
DEROMME	Michel	Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne	SALLE	Joëlle	Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche
DOMARCO	Céline	Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord	SALVIAT	Gérard	Association IPAMAC
DUPUY	Frédéric	PNR Perigord-Limousin	SIX	Arnaud	PNR Périgord-Limousin
FISSOT	Sébastien	PNR Perigord-Limousin et ville de Rilhac-Lastour	SORDELLO	Romain	PatriNat OFB-MNHN
FOUGEROUSE	Marie	Association IPAMAC	SOWA DOYEN	JULIE	Limoges Metropole
FRIOT	Delphine	PNR Perigord-Limousin	SUET	Jérôme	Ville de Marval
FRUGIER	Sylvie	DREAL Nouvelle-Aquitaine	TAILLARD	Jacques	Université de Bordeaux/CNRS
GAGNEUR	Edwige	Région Nouvelle Aquitaine	TRINCO	Sandra	Région Nouvelle Aquitaine
GARAUD	Muriel	Ville de Rochechouart	ZIAPPA	Olivier	PNR Millevaches en Limousin
GARRIGOU-GRANDCHAMP	Chantal	Ville de Videix			
GERVILLE	Fabrice	Ville de Nexon			
GICQUIAUX	Marie-Charlotte	CPIE du Périgord-Limousin			
GRUWE	Marion	Association La Forêt d'Émerveille			
HABRIAS	Fabien	Ville de Rochechouart			
HACHE	Hélène	Communauté d'agglomération Bergeracoise			
HECKELMANN	Isabelle	Ville de Saint-Paul-la-Roche			



PARC NATUREL RÉGIONAL PÉRIGORD-LIMOUSIN

Maison du Parc
555 route de l'ancienne filature,
24450 La Coquille

Tél : 05 53 55 36 00
info@pnrpl.com
www.pnr-périgord-limousin.fr



© P.Mechineau Phot'oc

